

**Plan d'Etude cantonal**  
**Enseignement de la Culture Générale dans la formation**  
**professionnelle initiale**  
**PEc CG**

**Décembre 2006**



Département de l'instruction publique  
Direction générale de l'enseignement secondaire postobligatoire  
Service enseignement et formation  
Rue de l'Hôtel-de-Ville 11 - 1204 Genève  
Tél. : 022/327.34.48

## Sommaire

<b><u>PRESENTATION DE L'ENSEIGNEMENT DE CULTURE GENERALE</u></b>	<b>4</b>
LES FONDEMENTS	4
LA STRUCTURE DE L'ENSEIGNEMENT CG	5
LA PHILOSOPHIE D'ENSEIGNEMENT	5
LES OBJECTIFS ET LES BUTS	6
LES APTITUDES DEVELOPPEES	6
<b><u>STRUCTURATION DE L'ENSEIGNEMENT DE LA CULTURE GENERALE A GENEVE</u></b>	<b>7</b>
LE FUNDAMENTUM	7
LA DEMARCHE METHODOLOGIQUE	7
LA PRATIQUE DU BILAN EN CULTURE GENERALE	8
LES PRODUITS TANGIBLES	8
<b><u>L'ORGANISATION DU PARCOURS DE FORMATION EN CULTURE GENERALE (FORMATIONS EN 3 ET 4 ANS)</u></b>	<b>9</b>
L'ORGANISATION DU PARCOURS - PROGRESSION	9
PRESENTATION DU PARCOURS DE FORMATION	10
LES OBJECTIFS DU DOMAINE SOCIETE	10
1 <sup>ERE</sup> ANNEE – L'ENTREE EN FORMATION & LE TRANSFERT DE COMPETENCES	11
<i>Semestre 1 – L'entrée en formation</i>	12
<i>Semestre 2 – Le transfert de compétences</i>	13
2 <sup>EME</sup> ANNEE – LA PRISE DE DISTANCE & LA RECHERCHE ET SYNTHÈSE D'INFORMATIONS	14
<i>Semestre 3 – La prise de distance</i>	15
<i>Semestre 4 – La recherche d'informations et la synthèse</i>	16
3 <sup>EME</sup> ANNEE – FORMATIONS EN 4 ANS – LA PROBLÉMATISATION & LA RÉOLUTION DE PROBLÈMES	17
<i>Semestre 5 (formations en 4 ans) – La problématisation</i>	18
<i>Semestre 6 (formations en 4 ans) – La résolution de problème</i>	19
DERNIÈRE ANNEE – FORMATIONS EN 3 ANS – LE TRAVAIL PERSONNEL D'APPROFONDISSEMENT & LA FIN DE FORMATION	20
DERNIÈRE ANNEE – FORMATIONS EN 4 ANS – LE TRAVAIL PERSONNEL D'APPROFONDISSEMENT & LA FIN DE FORMATION	21
<i>Semestre TPA – Formations en trois et quatre ans</i>	22
<i>Fin de formation – Formations en trois et quatre ans</i>	23
<b><u>PROCEDURE D'EVALUATION</u></b>	<b>24</b>
LA PONDERATION DE LA CULTURE GENERALE DANS LE CFC	24
LE CALCUL DE LA NOTE DE CULTURE GENERALE	24
LA NOTE D'ECOLE	24
LE TRAVAIL PERSONNEL D'APPROFONDISSEMENT (TPA)	25
L'EXAMEN FINAL	25
L'INTERRUPTION DE LA FORMATION EN MATURITE PROFESSIONNELLE	26
LES REPETITIONS	26
LES DISPENSES	26
LES PROCEDURES DE RECOURS	26
<b><u>ASSURANCE QUALITE</u></b>	<b>27</b>
LA DEFINITION ET LES FINALITES DE L'ASSURANCE QUALITE	27
LES DOMAINES ASSURES ET LEURS ROLES	28
CONDITIONS DE VALIDATION DES PEP	29
<b><u>REPARTITION DES TACHES</u></b>	<b>30</b>
<b><u>ELABORATION DU PLAN D'ETUDE CANTONAL</u></b>	<b>31</b>
<b><u>ANNEXES</u></b>	<b>32</b>

# Présentation de l'enseignement de Culture Générale

## Les fondements

L'enseignement de Culture Générale fait partie intégrante de toute formation professionnelle initiale. Selon l'art. 15 de la loi sur la formation professionnelle (LFPr), elle constitue une des composantes des branches théoriques de ce type de formation.

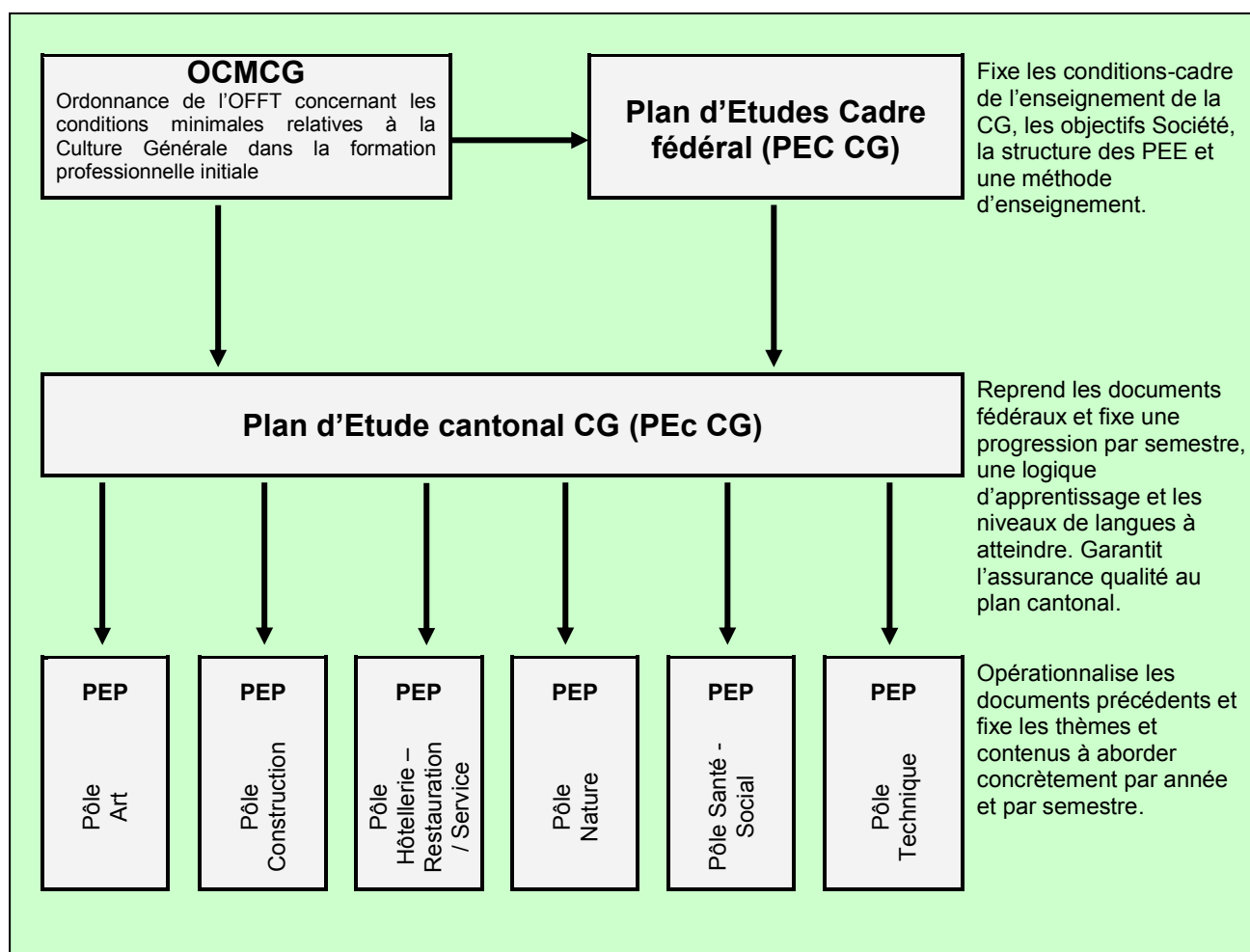
Les conditions minimales cadrant l'enseignement de la Culture Générale pour les formations en 2, 3 et 4 ans sont fixées dans l'ordonnance de formation OCMCG (Ordonnance de l'OFFT concernant les conditions minimales relative à la culture générale dans la formation professionnelle initiale) et dans le Plan d'Etudes Cadre (PEC) y afférent. Les finalités et objectifs généraux, les domaines de compétences, les principes pédagogiques, les grandes lignes de la procédure de qualification, de même que les conditions de concrétisation des points précédents sont définis dans ces documents et dans Plan d'Etude cantonal (PEc).

Le Plan d'Etude cantonal de CG (PEc) concrétise les directives fédérales au plan cantonal. Il fixe les lignes directrices de l'enseignement de la Culture Générale à Genève. Il assure l'équivalence des conditions d'enseignement et d'évaluation entre tous les lieux de formation professionnelle initiale et assure une cohérence entre les différents pôles de la formation professionnelle à Genève. Ce document est évolutif et intègre toutes les possibilités en vigueur d'obtenir la qualification en Culture Générale.

Les Plans d'Etudes de chacun des six Pôles (PEP) – Art, Construction, Hôtellerie-Restauration / Service, Nature, Santé-Social et Technique – adaptent et rendent mesurables les objectifs et directives définis dans le Plan d'Etude cantonal, de même et fixent par ailleurs les contenus à développer.

Chaque PEP tient compte des spécificités du pôle dans lequel il s'inscrit ; il fixe les thèmes et les contenus à développer dans l'enseignement de la Culture Générale du pôle ; il indique les aspects qui seront traités prioritairement ; il définit les possibilités et les conditions de collaboration avec les disciplines professionnelles spécifiques à chaque pôle.

Le PEP est la référence de l'enseignant de Culture Générale pour organiser son enseignement.



# Présentation de l'enseignement de Culture Générale

## La structure de l'enseignement CG

L'enseignement de la Culture Générale compte 120 périodes par année scolaire, idéalement et sauf exception, réparties en bloc de 3 heures hebdomadaires.

L'enseignement de Culture Générale est structuré en deux domaines : le domaine *Langue & Communication* et le domaine *Société*, composé de 8 aspects (Culture, Droit, Ecologie, Economie, Ethique, Identité & Socialisation, Politique, Technologie). Ces deux domaines font l'objet d'objectifs distincts mais sont traités transversalement dans le cadre des heures d'enseignement dévolues aux cours de Culture Générale.

En outre, des points de vue complémentaires sont intégrés durant l'ensemble du parcours de formation :

- *Histoire*, dans le sens où cette approche permet de se décentrer et de se situer dans le temps et dans un système de pensée,
- *Développement Durable*, dans le sens où nous sommes responsables envers autrui des conséquences de nos choix et de nos actes,
- *Genre*, dans le sens d'une réflexion sur ce qui définit le regard et la position sociale des individus dans une société, notamment en fonction de leur sexe.

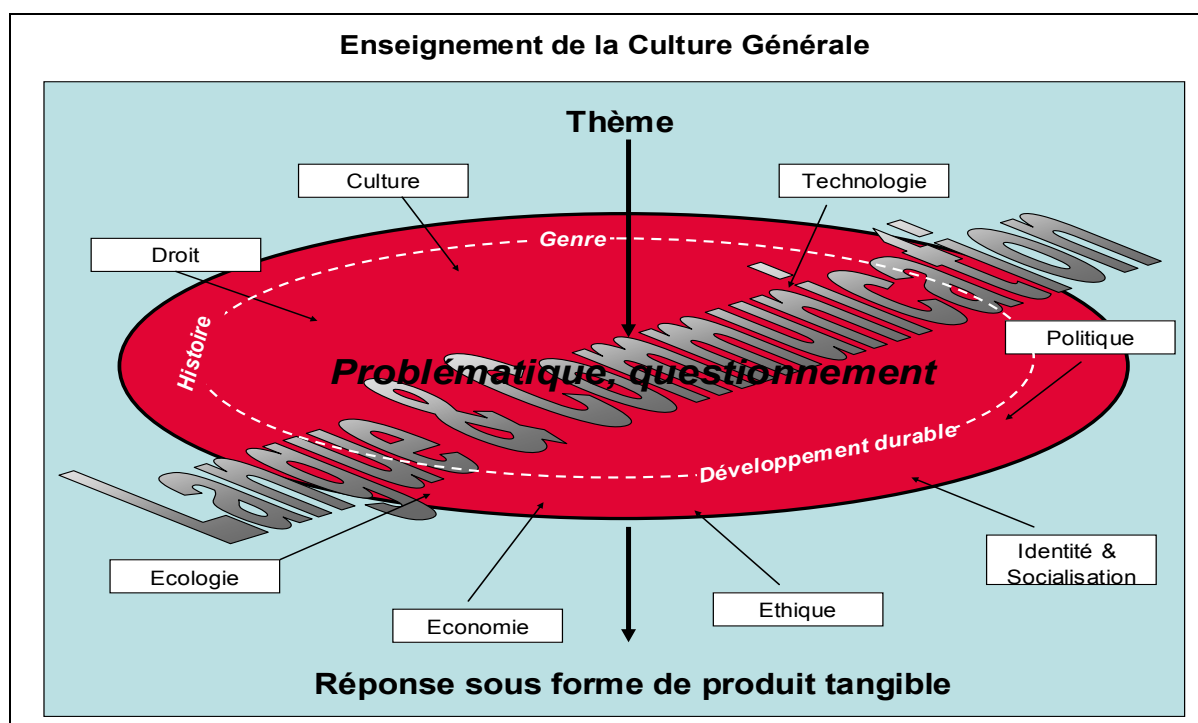
## La philosophie d'enseignement

L'enseignement de Culture Générale est thématique.

La Culture Générale utilise une approche transdisciplinaire en se servant de concepts contenus dans les aspects qui la sous-tendent comme autant d'éclairages des thématiques abordées dans son enseignement. En filigrane sont travaillées les compétences linguistiques et de communication nécessaires à la bonne compréhension et au traitement de la problématique étudiée.

Au travers de cela, il apparaît que la Culture Générale n'est pas une discipline, mais un enseignement, où le travail effectué ne relève pas d'une acquisition de savoirs / savoir-faire disciplinaires, mais plutôt du développement de ressources cognitives et notionnelles permettant l'étude de problématiques concrètes.

L'enseignement de Culture Générale recouvre en principe des connaissances hors champ professionnel. Il est cependant complémentaire à l'enseignement des disciplines professionnelles avec lequel il établit des synergies, notamment sur la base des compétences décrites dans les Ordonnances de Formation de chacune des professions.



# Présentation de l'enseignement de Culture Générale

## Les objectifs et les buts

Selon l'OCMCG, l'enseignement de la Culture Générale a pour objectif de transmettre des compétences fondamentales permettant aux personnes en formation de s'orienter sur les plans personnel et social et de relever des défis tant privés que professionnels. Il vise notamment les objectifs suivants:

- le développement de la personnalité;
- l'intégration de l'individu dans la société;
- l'encouragement des aptitudes à l'apprentissage et à l'exercice d'une profession;
- la promotion de connaissances et d'aptitudes économiques, écologiques, sociales et culturelles qui rendent les personnes en formation capables de contribuer au développement durable;
- l'égalité des chances pour les personnes en formation des deux sexes dont le parcours scolaire et le vécu culturel sont différents.

Pour ce faire, l'enseignement de Culture Générale se fixe pour mission d'accompagner la personne en formation le long de son parcours en lui apportant d'une part les ressources nécessaires à la bonne réussite de sa formation, d'autre part la capacité à évoluer dans sa vie de manière autonome et responsable. Cet enseignement lui donne en outre les moyens de continuer à se former par la suite. Concrètement, cela implique que l'enseignement de Culture Générale :

- Renforce les acquis de la scolarité obligatoire,
- Développe des compétences méthodologiques, linguistiques, personnelles et sociales,
- Permet l'acquisition de connaissances qui permettront à la personne en formation de maîtriser des situations complexes autant dans sa sphère professionnelle que personnelle ou sociale.

## Les aptitudes développées

Le domaine Langue & Communication vise la bonne maîtrise de situations de communication, tant verbale que non-verbale et définit les niveaux de langue à atteindre en se fondant sur le Cadre Européen commun de Référence pour les langues (CER)<sup>1</sup>. Les niveaux à atteindre varient en fonction de la durée de la formation.

Au travers de ses 8 aspects, le domaine Société vise l'acquisition de connaissances, de même que le développement de capacités de raisonnement et de savoir-faire. Les personnes en formation développent les compétences nécessaires à la construction de valeurs, d'opinions et de repères utiles à l'appréhension de la société dans laquelle elles évoluent.

L'approche thématique et transversale de l'enseignement de Culture Générale vise l'acquisition de ressources nécessaires à l'étude de problématiques sociétales actuelles et proches des personnes en formation - par exemple l'intégration dans une société, la mondialisation ou l'emploi - et, partant, de développer des compétences permettant la gestion de situations complexes dans l'environnement personnel, professionnel et social des personnes en formation.

Par la réalisation de produits tangibles, les savoirs et savoir-faire sont acquis en situation. L'apprentissage fait sens et favorise le développement de la capacité à établir des liens. Une telle approche pédagogique s'apparente à des situations réelles, telles qu'elles sont vécues par les personnes en formation. Elle rapproche l'enseignement de Culture Générale du reste de la formation professionnelle : les nouvelles Ordonnances de Formation des différentes professions préconisent désormais un travail sous forme de « situations-problème ».

L'enseignement de Culture Générale permet de travailler les compétences méthodologiques nécessaires à la réussite de toute la formation professionnelle, tout en développant des compétences permettant aux personnes en formation de devenir des citoyens responsables et autonomes.

---

<sup>1</sup> Conseil de la coopération culturelle, *Cadre Européen commun de Référence pour les langues*, Conseil de l'Europe, 2000

# Structuration de l'enseignement de la Culture Générale à Genève

## Le fundamentum

Le canton étant responsable de la qualité des PEP<sup>2</sup>, il se doit d'assurer un certain nombre de points tout en laissant aux différents pôles de formation une marge de manœuvre suffisante aux besoins d'adaptation à leur domaine professionnel respectif<sup>3</sup>. Ces points sont les suivants :

- L'équivalence entre les différents pôles de la formation initiale. En effet, dans une optique de qualité, la certification pour la Culture Générale doit être équivalente, quelle que soit la filière adoptée. En outre, le taux élevé de réorientation oblige, si l'on veut pouvoir tenir compte des acquis, à une équivalence entre les filières de formation.
- La nécessité de définir une progression. La formation initiale se situe dans un continuum allant de la scolarité obligatoire aux formations post-CFC. Une des missions de la Culture Générale est d'accompagner les personnes en formation sur ce chemin et de leur permettre le raccordement aux structures post-CFC. En outre, cette progression doit rendre possible la réalisation du Travail Personnel d'Approfondissement (TPA) lors de l'avant-dernier semestre de formation et la réussite de l'examen en fin de formation.
- La nécessité de différencier les apprentissages en deux, trois et quatre ans<sup>4</sup>.
- Le besoin de définir la place et le rôle de la Culture Générale dans la formation professionnelle initiale. En effet, les différents partenaires de la formation professionnelle connaissent mal cet enseignement. Un parcours de formation structuré en Culture Générale peut permettre une meilleure compréhension de ce qui y est développé.

L'exigence de tenir compte de ces différents points impose une certaine structuration du parcours de formation en Culture Générale. Le présent chapitre tente cela au travers d'une réflexion autour d'un fundamentum. Deux cas de figure font exception :

- a. La formation initiale en deux ans. Selon la NLFPr, les personnes en formation débutant leur formation professionnelle par un parcours en deux ans doivent avoir l'opportunité, au terme de leur formation, de rejoindre la voie CFC en deuxième année. Il est donc impératif, pour celles qui souhaitent rejoindre une qualification CFC, que les objectifs de première année de CFC fixés dans ce document soient acquis en fin de formation initiale en deux ans.
- b. La formation pour les adultes. La formation pour les adultes est modulaire et compatible avec la procédure de validation des acquis mise en place au Centre de Bilans de Genève, le CEBIG. La formation pour adultes atteste un niveau équivalent à ce qui est indiqué dans ce document.

## La démarche méthodologique

Pour ce faire, l'enseignement de la Culture Générale est découpé en semestres. A chacun des semestres sont assignés une manière de travailler et des savoir-faire à entraîner et à évaluer. Cela ne signifie pas pour autant que d'autres savoir-faire ne sont pas exercés. L'accumulation de ces savoir-faire permet la réalisation du TPA en dernière année.

En outre, une progression des moyens langagiers est définie annuellement, définissant un niveau minimal à maîtriser en début d'année et un niveau à atteindre en fin d'année. Ils sont agencés de manière à offrir une progression permettant le raccordement aux formations post-CFC. Ces niveaux sont définis en lien avec le CER<sup>5</sup>.

Cette méthode offre l'avantage de laisser une grande liberté aux différents pôles de formation professionnelle : le choix des thèmes et des contenus est libre et, conformément au PEC et à l'OCMCG, à adapter en fonction des besoins des domaines professionnels concernés. Les différentes ordonnances de formation des métiers servent de base à ces adaptations.

---

<sup>2</sup> OCMCG, art. 5, al. 5, op.cit.

<sup>3</sup> Ibid., art 5, al. 1, op.cit. et PEC, point 3.1, page 8, op.cit.

<sup>4</sup> OCMCG, art. 5, al. 2, op.cit. et PEC, point 1, page 5 et point 3.1, page 8, op.cit.

<sup>5</sup> Conseil de la coopération culturelle, op. cit.

# Structuration de l'enseignement de la Culture Générale à Genève

## La pratique du bilan en Culture Générale

Un diagnostic des connaissances est effectué à l'arrivée et à la sortie de la formation. La personne en formation peut ainsi mesurer son cheminement, conscientiser son parcours, situer ses acquis et remédier aux éventuels problèmes.

## Les produits tangibles

Conformément aux directives du PEC<sup>6</sup>, chacun des semestres, excepté le premier et le dernier, aboutit à la réalisation d'au moins un *produit tangible*. Par *produit tangible* est entendu une production individuelle ou de groupe qui peut être montrée à l'extérieur. Ces produits peuvent être autant des dossiers réalisés par les personnes en formation, qu'un journal, une exposition, un débat impliquant des intervenants extérieurs, etc.

### Exemples de produits tangibles possibles suivant les semestres

Type de production	Semestre 1 – L'entrée en formation	Semestre 2 – Le transfert de compétences	Semestre 3 – La prise de distance	Semestre 4 – La recherche et la synthèse	Semestre 5 (4 ans) – La problématisation	Semestre 6 (4 ans) – La résolution de problèmes	Année terminale – Le TPA et la fin de formation
Réalisation de dossiers		Plaquette de présentation de son entreprise – poster	Compilation, classement et comparaison	Recherche, synthèse, réponse à une question	Création d'une problématique, développement d'hypothèses		
Tâches citoyennes		Elaboration d'une charte / contrat pédagogique	Interviews d'acteurs politiques – culturels - ... --- Organisation d'un débat avec des intervenants extérieurs	Réalisation d'une enquête journalistique	Simulation d'une assemblée de l'ONU – Droits humains --- Rédaction d'un manifeste	Direction et gestion de l'association des apprentis de l'école --- Négociations paritaires	
Animation de l'école		Rédaction d'un recueil de nouvelles --- Narration des dites nouvelles	Organisation d'une exposition sur un thème de société Politique / Identitaire / Ethique / ... Affiches de prise de positions	Organisation d'une journée décloisonnée --- Campagne de sensibilisation sur un thème – Production de plaquettes argumentatives / affiches / manifestes, ...	Elaboration d'un projet du type « mieux vivre ensemble »	Exposition sur un thème complexe (écologie, économie, ...) Démonstration d'un phénomène, défense argumentée d'un choix	
Rédaction d'un journal - Rubriques		Vie des apprentis	Société - Culture	Analyse de l'actualité	Editorial	Enjeux de société	

<sup>6</sup> PEC, point 2.2, page 5, op.cit.



## L'organisation du parcours de formation en Culture Générale (formations en 3 et 4 ans)

### L'organisation du parcours - Progression

Le parcours de formation est identique lors des deux premières années pour les formations en trois et quatre ans. La dernière année de formation est également identique pour ces deux types de CFC, excepté pour les objectifs de Langue & Communication. La seule différence intervient lors de la troisième année pour les parcours en 4 ans.

Chacun des semestres est dévolu à une forme de travail différente, impliquant un certain nombre de savoir-faire et recouvrant, à chaque fois, l'ensemble de la taxonomie de compétences de Bloom (cf. annexe 5). Ces logiques se complètent et permettent de planifier le parcours de formation de manière cohérente et progressive. La personne en formation a la possibilité, partant de ses acquis, de construire pas à pas les compétences qui lui permettront d'atteindre les objectifs fixés par le PEC et de réussir la procédure de qualification. L'approche est donc spiralaire, dans le sens où les compétences travaillées dans chacun des semestres sont réutilisées dans les semestres suivants pour en acquérir de plus complexes. Elles sont nécessaires à la réalisation du TPA.

Les différentes logiques travaillées lors du parcours de formation, alliées à une structure de l'enseignement par situations-problème, impliquent un travail actif de la personne en formation, ne serait-ce que pour aboutir à la réalisation d'un produit tangible. De plus, le travail par situations-problème favorise l'investissement de sens dans la situation scolaire, tout en rendant visible la qualité du travail effectué.

### Organisation du parcours de Culture Générale

Semestre	Etapes	Objectifs principaux	Niveaux de langue <sup>7</sup>
<b>1</b>	L'entrée en formation	Définir l'enseignement de la CG et ses concepts de base Développer et renforcer les compétences nécessaires à l'entrée dans une formation professionnelle	De A2+ à B1
<b>2</b>	Le transfert de compétences	Développer l'autonomie face à un travail à effectuer	
<b>3</b>	La prise de distance	Utiliser des informations de manière critique	De B1 à B1+
<b>4</b>	La recherche et la synthèse	Rechercher des informations pertinentes en vue d'amener une réponse argumentée à une question problématique	
<b>5 (4 ans)</b>	La problématisation	Identifier les composantes d'un phénomène et poser des hypothèses pertinentes quant à son fonctionnement	De B1+ à B2
<b>6 (4 ans)</b>	La résolution de problèmes	Intégrer et gérer la complexité d'un phénomène	
<b>Avant dernier</b>	Le Travail Personnel d'Approfondissement	3 ans : Problématiser un phénomène 4 ans : Prouver son autonomie	Formations 3 ans : De B1+ à B2 Formations 4 ans : De B2 à B2+
<b>Dernier</b>	La fin de formation	Maîtriser les techniques de recherche d'emploi Prendre conscience des acquis de la formation et renforcer les compétences acquises Préparer l'examen de fin de formation	

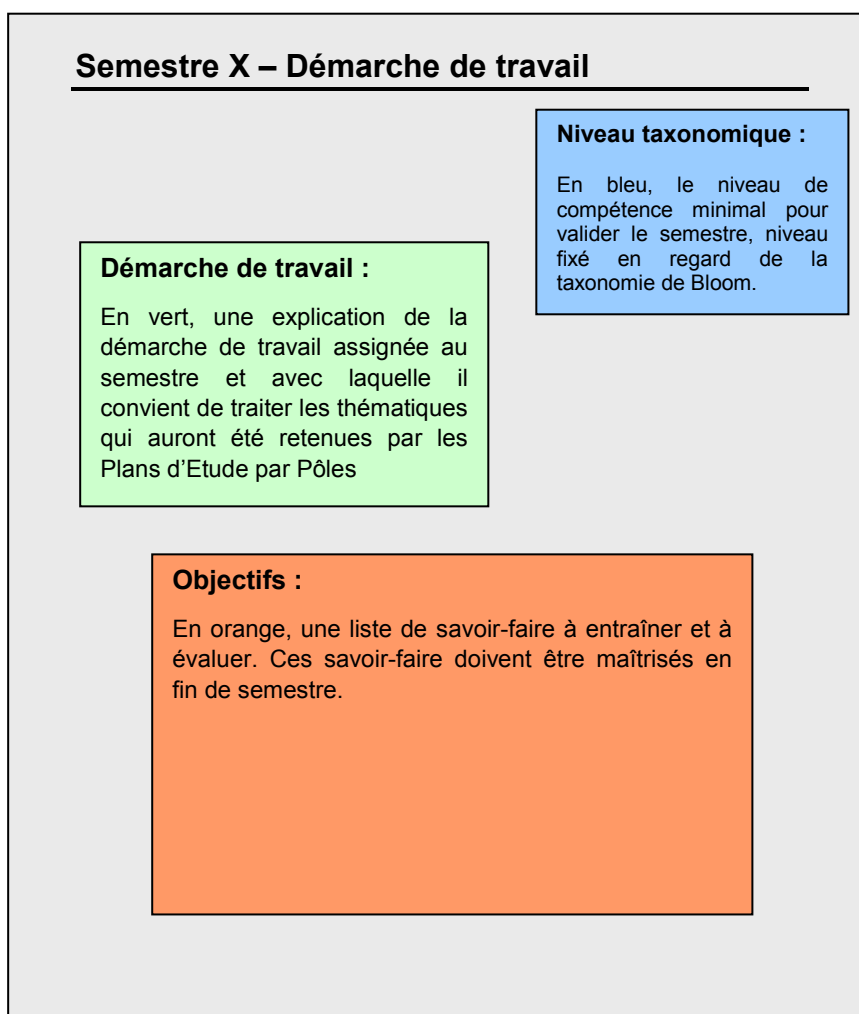
<sup>7</sup> Cf. annexe 3

# L'organisation du parcours de formation en Culture Générale (formations en 3 et 4 ans)

## Présentation du parcours de formation

La présentation du parcours de formation est découpée en années, elles-mêmes scindées en deux semestres.

- **Pour chaque année** se trouve une fiche explicitant la progression de niveau de langue à réaliser. Les niveaux indiqués sont ceux du Cadre Européen de Référence pour les langues.
- **La présentation de chacun des semestres**, excepté les semestres 1 et ceux de dernière année, est structurée de manière identique, selon l'exemple ci-dessous :



## Les objectifs du domaine Société

Le choix des objectifs Société du PEC (cf. annexe 6) à traiter lors de chacun des semestres est laissé au libre choix des différents PEP, en fonction des thématiques développées. Il est toutefois à noter que tous les objectifs du PEC doivent avoir été travaillés lors de la formation.

# 1<sup>ère</sup> année – L'entrée en formation & le transfert de compétences

## Langue & Communication – Progression A2 -> B1

**A2+** La définition des niveaux intermédiaires est du fait des rédacteurs sur la base des indications du CER

<b>Compétences productives</b>	Ecrire des messages simples et courts de manière autonome Utiliser une série de phrases ou d'expressions pour décrire en termes simples, mais relativement en détail, un sujet connu Communiquer lors de tâches simples et habituelles en vue de leur bonne réalisation
<b>Compétences réceptives</b>	Comprendre un discours simple sur le plan de la forme Trouver une information particulière prévisible dans des sources de diverses formes Lire des textes courts et de niveau standard
<b>Compétences normatives</b>	Relier des groupes de mots avec des connecteurs simples en vue d'en faire un discours cohérent Posséder un vocabulaire permettant la réalisation des tâches quotidiennes Faire répéter ou reformuler lorsqu'un discours n'est pas suffisamment clair

## **B1**

<b>Compétences productives</b>	Ecrire des textes simples et cohérents sur des sujets connus ou qui intéressent la personne en formation S'exprimer clairement et de manière simple sur un sujet connu Donner brièvement les raisons et explication de ses choix, opinions, projets Raconter une histoire, l'intrigue d'un film ou d'un livre et exprimer ses réactions
<b>Compétences réceptives</b>	Comprendre les points essentiels sur un sujet connu, lorsqu'un langage clair et standard est utilisé Comprendre l'essentiel d'émissions radiophoniques ou télévisuelles sur l'actualité ou des sujets qui intéressent la personne en formation Comprendre des textes rédigés dans une langue courante
<b>Compétences normatives</b>	Respecter le schéma narratif lorsque la personne en formation raconte / rédige une histoire Préparer une intervention orale en tenant compte de ce que connaît le public Trouver des synonymes et des périphrases pour se faire comprendre sur des sujets connus Reformuler une information ou demander à son interlocuteur de le faire lorsque le discours est trop ardu

## Semestre 1 – L'entrée en formation

---

Niveau taxonomique 2 :

### Comprendre

Se saisir de la nature et du sens des connaissances ou des mécanismes.

### Démarche de travail :

1. La définition de l'enseignement de la Culture Générale et de ses concepts de base

L'enseignement de la Culture Générale est relativement complexe et demande un nombre de connaissances de base important. Le premier semestre est en partie dédié à une appropriation de la démarche propre à cet enseignement, à une acquisition de connaissances de base dans chacun des aspects et dans les compétences langagières définies à la page précédente.

2. La réalisation d'un bilan des connaissances et compétences des personnes en formation

Lors du premier semestre, la personne en formation établit un bilan de ses connaissances et compétences en regard de celles qui vont être travaillées durant sa formation.

Les objectifs visés par cette démarche sont les suivants :

- Identifier le niveau de connaissances et les compétences des personnes en formation afin de prendre appui sur les acquis antérieurs.
- Repérer les lacunes éventuelles pour faciliter la mise en place de remédiations adéquates.
- Identifier les processus d'apprentissage et valoriser les démarches d'auto-évaluation, notamment en Langue & Communication, conformément aux directives fédérales.
- Favoriser l'apprentissage entre pairs par la confrontation des représentations et de stratégies.
- Favoriser la prise de conscience des acquis de la formation et des compétences développées.

3. Le développement et le renforcement des compétences nécessaires à l'entrée en formation professionnelle

Les caractéristiques de la formation professionnelle imposant des conditions de travail particulières, une approche méthodologique spécifique est nécessaire. Sur la base des acquis et lacunes révélés au travers de la réalisation du bilan, un travail méthodologique est réalisé, visant à l'acquisition de stratégies d'organisation et d'apprentissage permettant de suivre une formation professionnelle dans de bonnes conditions.

### Objectifs :

Les savoir-faire à développer durant ce semestre sont à définir d'une part en fonction du domaine professionnel, d'autre part en fonction des besoins du public de chacun des groupes.

## Semestre 2 – Le transfert de compétences

---

### Démarche de travail :

Le deuxième semestre est dévolu à des activités de type déductif visant l'application et l'utilisation d'outils méthodologiques. L'objectif est d'entraîner le transfert de compétences de la situation d'apprentissage vers d'autres situations.

Face à une situation donnée, la personne en formation est capable de distinguer et de nommer les facteurs déterminants de la situation et, sur cette base, de choisir parmi un panel d'outils préalablement étudiés celui/ceux qui lui semble le/les plus adéquats et de le/les utiliser correctement dans le but de déduire une évolution plausible à cette situation. Elle est en outre en mesure d'expliquer sa démarche de travail.

### Niveau taxonomique 3 :

#### Appliquer

Utiliser les connaissances antérieures acquises (dont la maîtrise des procédures) dans de nouvelles situations pour tenter de résoudre, de meilleure façon ou de façon univoque, des problèmes.

### Objectifs :

- Lire, comprendre et résumer un texte informatif court (environ 500 mots) sur un sujet connu
- Mettre en évidence des mots-clés dans un corpus de textes type articles de quotidiens locaux concernant des sujets sur lesquels la personne en formation a déjà des connaissances
- Déduire une prise de position sur une situation donnée en fonction des références connues (courant politique / idéologique, textes de loi, mouvement culturel / religieux, etc.)
- Rédiger un texte explicatif simple (environ 200 mots)
- Produire un texte narratif en respectant à partir d'un schéma défini
- Raconter oralement une histoire

## 2<sup>ème</sup> année – La prise de distance & la recherche et synthèse d'informations

### Langue & Communication – Progression B1 -> B1+

#### B1

<b>Compétences productives</b>	<p>Ecrire des textes simples et cohérents sur des sujets connus ou qui intéressent la personne en formation</p> <p>S'exprimer clairement et de manière simple sur un sujet connu</p> <p>Donner brièvement les raisons et explication de ses choix, opinions, projets</p> <p>Raconter une histoire, l'intrigue d'un film ou d'un livre et exprimer ses réactions</p>
<b>Compétences réceptives</b>	<p>Comprendre les points essentiels sur un sujet connu, lorsqu'un langage clair et standard est utilisé</p> <p>Comprendre l'essentiel d'émissions radiophoniques ou télévisuelles sur l'actualité ou des sujets qui intéressent la personne en formation</p> <p>Comprendre des textes rédigés dans une langue courante</p>
<b>Compétences normatives</b>	<p>Respecter le schéma narratif lorsque la personne en formation raconte / rédige une histoire</p> <p>Préparer une intervention orale en tenant compte de ce que connaît le public</p> <p>Trouver des synonymes et des périphrases pour se faire comprendre sur des sujets connus</p> <p>Reformuler une information ou demander à son interlocuteur de le faire lorsque le discours est trop ardu</p>

#### B1+ La définition des niveaux intermédiaires est du fait des rédacteurs sur la base des indications du CER

<b>Compétences productives</b>	<p>Ecrire des textes cohérents et structurés sur des sujets travaillés</p> <p>S'exprimer clairement et de manière simple en toutes circonstances</p> <p>Donner les raisons et explications de ses choix, opinions, projets et les défendre</p> <p>Raconter une histoire, l'intrigue d'un film ou d'un livre et exprimer ses réactions en les liant à des passages et / ou à des connaissances travaillées en cours</p>
<b>Compétences réceptives</b>	<p>Comprendre les points essentiels sur un sujet d'actualité ou sociétal, lorsqu'un langage clair et standard est utilisé</p> <p>Comprendre l'essentiel d'émissions radiophoniques ou télévisuelles standards, quel que soit le sujet</p> <p>Comprendre des textes rédigés dans une langue courante quel que soit le sujet ou dans un langage spécialisé lorsque le sujet est en lien avec un contenu étudié</p>
<b>Compétences normatives</b>	<p>Respecter le schéma narratif lorsque la personne en formation raconte / rédige une histoire</p> <p>Préparer une intervention orale en tenant compte de ce que connaît le public (contenu) et adapter son discours en fonction de cela (forme)</p> <p>Trouver des synonymes et des périphrases pour se faire comprendre, même lorsque les interlocuteurs ne connaissent pas le sujet</p> <p>Reformuler une information ou demander à son interlocuteur de le faire lorsque le discours est trop ardu</p>

## Semestre 3 – La prise de distance

---

### Démarche de travail :

Le troisième semestre est dévolu à des activités de comparaison (y compris d'opposition) d'informations visant à préparer une prise de position. Pour atteindre cet objectif, des activités de reformulation et de réorganisation de l'information sont abordées.

Face à une problématique donnée, la personne en formation est capable d'identifier les constituants essentiels de cette dernière, de distinguer les éléments qui lui sont liés (conséquences, facteurs d'influence) et de les ordonner, c'est-à-dire d'identifier des catégories et de classer les éléments. A partir des classements, la personne en formation est capable de comparer et confronter ces éléments pour prendre position.

### Niveau taxonomique 4 :

#### Analyser

Morceler ou découper un objet ou de l'information selon ses parties, les examiner (tout en tentant de les comprendre ou d'en comprendre le fonctionnement ou la structure) en isolant les causes, en faisant des inférences, afin de pouvoir généraliser.

### Objectifs :

- Construire et utiliser des tableaux à double entrée à partir d'informations sur un sujet que la personne en formation connaît
- Etablir un commentaire à partir d'informations graphiques
- Résumer sous la forme de notes graphiques dites « logiques » un article de journal du type reportage sur un sujet connu
- Résumer un discours explicatif / informatif oral et/ou visuel portant sur un sujet connu de la personne en formation
- Produire des textes explicatifs / informatifs structurés selon une méthode logique / hiérarchisée (1, 1.1, 1.1.1, 2, ...)
- Intégrer un paragraphe argumentatif comme conclusion à un texte explicatif que la personne en formation a rédigé
- Participer à des débats d'idées en respectant les règles du genre

## Semestre 4 – La recherche d'informations et la synthèse

---

### Démarche de travail :

Le quatrième semestre est dévolu à des activités de type analytique. La personne en formation recherche dans un but explicatif les causes d'une situation problématique donnée ou d'un phénomène sociétal. Parallèlement, des compétences de recherche et de synthèse d'informations sont travaillées.

La personne en formation identifie une situation de ce type, s'interroge sur les causes de celle-ci et recherche de la documentation sur le sujet. Sur cette base, elle est capable de définir les orientations des différents discours référenciés, de distinguer les différents acteurs concernés ainsi que leurs intérêts et stratégies respectifs. Elle se forge sa propre opinion qu'elle expose et défend.

### Niveau taxonomique 5 :

#### Synthétiser

Mettre en application un ensemble de connaissances et d'habiletés afin de créer un objet nouveau, cohérent et original.

### Objectifs :

- Elaborer, sur la base d'une situation donnée, une question permettant de lancer une recherche sur les causes de celle-ci
- Rechercher sur internet, dans un centre de documentation ou auprès d'experts des sources pertinentes sur un sujet et les classer
- Reformuler des informations se rapportant à une situation donnée selon une grille d'analyse donnée (par exemple : acteurs / intérêts / stratégie)
- Produire un texte argumentatif structuré dans lequel la personne en formation prend position sur une problématique connue
- Rédiger, dans la perspective d'une présentation publique (exposition ou exposé), une série de courts textes explicatifs permettant de comprendre un sujet dans sa globalité
- S'exercer à la présentation orale informative / explicative sur un sujet préalablement travaillé (communication verbale et non-verbale)



### 3<sup>ème</sup> année – Formations en 4 ans – La problématisation & la résolution de problèmes

#### Langue & Communication – Progression B1+ -> B2

**B1+** La définition des niveaux intermédiaires est du fait des rédacteurs sur la base des indications du CER

<b>Compétences productives</b>	<p>Ecrire des textes cohérents et structurés sur des sujets travaillés</p> <p>S'exprimer clairement et de manière simple en toutes circonstances</p> <p>Donner les raisons et explications de ses choix, opinions, projets et les défendre</p> <p>Raconter une histoire, l'intrigue d'un film ou d'un livre et exprimer ses réactions en les liant à des passages et / ou à des connaissances travaillées en cours</p>
<b>Compétences réceptives</b>	<p>Comprendre les points essentiels sur un sujet d'actualité ou sociétal, lorsqu'un langage clair et standard est utilisé</p> <p>Comprendre l'essentiel d'émissions radiophoniques ou télévisuelles standards, quel que soit le sujet</p> <p>Comprendre des textes rédigés dans une langue courante quel que soit le sujet ou dans un langage spécialisé lorsque le sujet est en lien avec un contenu étudié</p>
<b>Compétences normatives</b>	<p>Respecter le schéma narratif lorsque la personne en formation raconte / rédige une histoire</p> <p>Préparer une intervention orale en tenant compte de ce que connaît le public (contenu) et adapter son discours en fonction de cela (forme)</p> <p>Trouver des synonymes et des périphrases pour se faire comprendre, même lorsque les interlocuteurs ne connaissent pas le sujet</p> <p>Reformuler une information ou demander à son interlocuteur de le faire lorsque le discours est trop ardu</p>

#### **B2**

<b>Compétences productives</b>	<p>Ecrire un essai ou un rapport dans lequel intervient de l'argumentation</p> <p>S'exprimer spontanément avec aisance, clairement et en détail sur un sujet connu</p> <p>Ecrire des textes mettant en valeur la propre interprétation de la personne en formation d'un événement ou d'une expérience</p> <p>Exprimer son opinion et la défendre lors d'un exposé ou d'une conversation</p>
<b>Compétences réceptives</b>	<p>Comprendre des conférences ou discours longs, suivre une argumentation complexe sur un sujet connu</p> <p>Comprendre les émissions radiophoniques ou télévisuelles sur l'actualité</p> <p>Lire des articles ou rapports adoptant un point de vue complexe sur des questions contemporaines</p> <p>Comprendre un roman</p>
<b>Compétences normatives</b>	<p>S'exprimer de façon claire, fluide et bien structurée, tant oralement que par écrit</p> <p>Utiliser diverses expressions appropriées pour introduire son propos avec fluidité pour prendre la parole ou pour gagner du temps afin de réfléchir sans perdre la parole</p> <p>Posséder un vocabulaire étendu permettant de combler une lacune par une périphrase</p> <p>Reformuler son discours lorsqu'il est mal compris ou lorsque la formulation induit des ambiguïtés</p>

## Semestre 5 (formations en 4 ans) – La problématisation

---

### Démarche de travail :

Le cinquième semestre est dévolu à des activités de type inductif. A partir de situations données, la personne en formation est à même de développer des hypothèses pertinentes quant au fonctionnement d'un phénomène et de vérifier ses hypothèses. Les activités proposées favorisent l'apprentissage de la problématisation et développent des compétences de synthèse.

La personne en formation identifie et met en évidence un phénomène récurrent dans plusieurs situations distinctes. Elle recherche des causes à ces phénomènes et développe à partir de ses connaissances personnelles des hypothèses de nature explicative. Elle vérifie ses hypothèses sur d'autres situations, les valide ou les invalide. La personne en formation est en outre capable de justifier sa démarche de travail et de défendre les hypothèses posées.

### Niveau taxonomique 5 et 6 :

#### Synthétiser

Mettre en application un ensemble de connaissances et d'habiletés afin de créer un objet nouveau, cohérent et original.

#### Evaluer

Porter un jugement sur la valeur de quelque chose en se basant sur ses connaissances, ses méthodes et ses valeurs afin de proposer un produit nouveau entier, selon un but précis et des protocoles établis.

### Objectifs :

- Problématiser un phénomène sociétal, soit se poser une / des questions sur son fonctionnement et développer des hypothèses explicatives en fonction de connaissances acquises au cours de la formation
- Résumer les éléments d'une situation ou d'un phénomène en les catégorisant, sous la forme par exemple de schémas heuristiques, de poster informatif, etc.
- Rechercher de manière autonome des informations précises sur internet, en centre de documentation, auprès d'experts ou de toutes autres sources valables
- A partir de plusieurs sources différentes, rédiger une synthèse d'informations
- Rédiger un texte d'opinion (manifeste, lettre de lecteurs, défense, etc.) en puisant ses arguments dans des sources valides
- Présenter les objectifs de son travail en expliquant et en justifiant la démarche adoptée
- Défendre oralement son travail face à des contradicteurs

## **Semestre 6 (formations en 4 ans) – La résolution de problème**

---

### **Démarche de travail :**

Le sixième semestre est dévolu à une approche systémique. L'objectif visé ici est l'identification des relations entre différents facteurs composant un phénomène et la définition de leurs interactions respectives. Face à une situation donnée, la personne en formation est à même de définir les liens entre les différents facteurs et de juger de leur influence respective sur la situation. Elle est en mesure de développer des hypothèses justifiées sur l'évolution de la situation. Au cours de ce semestre, sont visées des compétences de résolution de problèmes.

La personne en formation identifie un phénomène sociétal et distingue les différents facteurs qui lui sont liés. Elle identifie les liens qui unissent ces facteurs au phénomène étudié et juge de leur influence réciproque. Elle peut modéliser le phénomène et émettre des hypothèses quant à l'évolution de celui-ci en fonction des facteurs identifiés.

### **Niveau taxonomique 6 :**

#### **Evaluer**

Porter un jugement sur la valeur de quelque chose en se basant sur ses connaissances, ses méthodes et ses valeurs afin de proposer un produit nouveau entier, selon un but précis et des protocoles établis.

### **Objectifs :**

- Résumer des informations sur un phénomène sous forme de notes graphiques, par exemple modulaires, à partir de plusieurs sources différentes
- Utiliser en situation les connaissances acquises lors de la formation dans chacun des aspects société (sont considérées comme connaissances acquises les contenus obligatoires définis par chacun des PEP)
- Définir au préalable sa méthode de travail, s'y tenir et la justifier
- Présenter un phénomène sociétal sous une forme symbolique, par exemple graphique, permettant d'en saisir facilement la complexité
- Présenter et justifier oralement ses opinions sur la base de faits réels

## Dernière année – Formations en 3 ans – Le travail personnel d'approfondissement & la fin de formation

### Langue & Communication – Progression B1+ -> B2

**B1+** La définition des niveaux intermédiaires est du fait des rédacteurs sur la base des indications du CER

<b>Compétences productives</b>	<p>Ecrire des textes cohérents et structurés sur des sujets travaillés</p> <p>S'exprimer clairement et de manière simple en toutes circonstances</p> <p>Donner les raisons et explications de ses choix, opinions, projets et les défendre</p> <p>Raconter une histoire, l'intrigue d'un film ou d'un livre et exprimer ses réactions en les liant à des passages et / ou à des connaissances travaillées en cours</p>
<b>Compétences réceptives</b>	<p>Comprendre les points essentiels sur un sujet d'actualité ou sociétal, lorsqu'un langage clair et standard est utilisé</p> <p>Comprendre l'essentiel d'émissions radiophoniques ou télévisuelles standards, quel que soit le sujet</p> <p>Comprendre des textes rédigés dans une langue courante quel que soit le sujet ou dans un langage spécialisé lorsque le sujet est en lien avec un contenu étudié</p>
<b>Compétences normatives</b>	<p>Respecter le schéma narratif lorsque la personne en formation raconte / rédige une histoire</p> <p>Préparer une intervention orale en tenant compte de ce que connaît le public (contenu) et adapter son discours en fonction de cela (forme)</p> <p>Trouver des synonymes et des périphrases pour se faire comprendre, même lorsque les interlocuteurs ne connaissent pas le sujet</p> <p>Reformuler une information ou demander à son interlocuteur de le faire lorsque le discours est trop ardu</p>

### **B2**

<b>Compétences productives</b>	<p>Ecrire un essai ou un rapport dans lequel intervient de l'argumentation</p> <p>S'exprimer spontanément avec aisance, clairement et en détail sur un sujet connu</p> <p>Ecrire des textes mettant en valeur la propre interprétation de la personne en formation d'un événement ou d'une expérience</p> <p>Exprimer son opinion et la défendre lors d'un exposé ou d'une conversation</p>
<b>Compétences réceptives</b>	<p>Comprendre des conférences ou discours longs, suivre une argumentation complexe sur un sujet connu</p> <p>Comprendre les émissions radiophoniques ou télévisuelles sur l'actualité</p> <p>Lire des articles ou rapports adoptant un point de vue complexe sur des questions contemporaines</p> <p>Comprendre un roman</p>
<b>Compétences normatives</b>	<p>S'exprimer de façon claire, fluide et bien structurée, tant oralement que par écrit</p> <p>Utiliser diverses expressions appropriées pour introduire son propos avec fluidité pour prendre la parole ou pour gagner du temps afin de réfléchir sans perdre la parole</p> <p>Posséder un vocabulaire étendu permettant de combler une lacune par une périphrase</p> <p>Reformuler son discours lorsqu'il est mal compris ou lorsque la formulation induit des ambiguïtés</p>

## Dernière année – Formations en 4 ans – Le travail personnel d'approfondissement & la fin de formation

### Langue & Communication – Progression B2 -> B2+

#### **B2**

<b>Compétences productives</b>	<p>Ecrire un essai ou un rapport dans lequel intervient de l'argumentation</p> <p>S'exprimer spontanément avec aisance, clairement et en détail sur un sujet connu</p> <p>Ecrire des textes mettant en valeur la propre interprétation de la personne en formation d'un événement ou d'une expérience</p> <p>Exprimer son opinion et la défendre lors d'un exposé ou d'une conversation</p>
<b>Compétences réceptives</b>	<p>Comprendre des conférences ou discours longs, suivre une argumentation complexe sur un sujet connu</p> <p>Comprendre les émissions radiophoniques ou télévisuelles sur l'actualité</p> <p>Lire des articles ou rapports adoptant un point de vue complexe sur des questions contemporaines</p> <p>Comprendre un roman</p>
<b>Compétences normatives</b>	<p>S'exprimer de façon claire, fluide et bien structurée, tant oralement que par écrit</p> <p>Utiliser diverses expressions appropriées pour introduire son propos avec fluidité pour prendre la parole ou pour gagner du temps afin de réfléchir sans perdre la parole</p> <p>Posséder un vocabulaire étendu permettant de combler une lacune par une périphrase</p> <p>Reformuler son discours lorsqu'il est mal compris ou lorsque la formulation induit des ambiguïtés</p>

#### **B2+** La définition des niveaux intermédiaires est du fait des rédacteurs sur la base des indications du CER

<b>Compétences productives</b>	<p>Ecrire un essai ou un rapport dans lequel intervient de l'argumentation reprenant et faisant converger d'autres discours pour faciliter le développement du sien propre</p> <p>S'exprimer spontanément avec aisance, clairement et en détail sur un sujet connu</p> <p>Ecrire des textes mettant en valeur la propre interprétation de la personne en formation d'un événement ou d'une expérience et défendre cette interprétation face à d'autres possibles</p> <p>Exprimer son opinion et la défendre lors d'un exposé ou d'une conversation, tout en reprenant et faisant converger d'autres discours pour faciliter le développement du sien propre et / ou faire avancer la conversation</p>
<b>Compétences réceptives</b>	<p>Comprendre des conférences ou discours longs, suivre une argumentation complexe sur un sujet connu et se l'approprier</p> <p>Comprendre les émissions radiophoniques ou télévisuelles sur l'actualité et utiliser des éléments de ces dernières pour défendre ses opinions</p> <p>Lire des articles ou rapports adoptant un point de vue complexe sur des questions contemporaines et en dégager la structure</p>
<b>Compétences normatives</b>	<p>S'exprimer de façon claire, fluide et bien structurée, tant oralement que par écrit</p> <p>Utiliser diverses expressions appropriées, en lien avec les propos des interlocuteurs précédents, pour introduire son propos avec fluidité pour prendre la parole ou pour gagner du temps afin de réfléchir sans perdre la parole</p> <p>Posséder un vocabulaire étendu permettant de combler une lacune par une périphrase, même lorsque celle-ci recouvre un domaine abstrait</p> <p>Reformuler son discours lorsqu'il est mal compris ou lorsque la formulation induit des ambiguïtés</p>

## Semestre TPA – Formations en trois et quatre ans

### Démarche de travail :

Le tableau ci-dessous résume les compétences propres aux deux TPA. *Les compétences en italique sont propres au parcours 4 ans*, tandis que les autres sont valables pour les parcours en 3 et 4 ans.

Selon la durée d'apprentissage, l'accompagnement est plus suivi et structuré pour les formations en 3 ans, ce dans le but de développer les savoir-faire décrits dans le semestre 5 « Problématisation » dans un esprit d'évaluation formatrice. Pour les formations en 4 ans, les personnes en formation sont plus libres et autonomes, démontrant ainsi par l'acte l'acquisition des compétences permettant la réalisation du TPA.

### Niveau taxonomique 6 :

#### Evaluer

Porter un jugement sur la valeur de quelque chose en se basant sur ses connaissances, ses méthodes et ses valeurs afin de proposer un produit nouveau entier, selon un but précis et des protocoles établis.

### Objectifs :

	Compétences L&C	Compétences méthodologiques	Compétences Société
<b>Problématique</b>	⇒ Formuler une question qui ouvre au débat	⇒ Sélectionner des angles d'approches pour résoudre la problématique (aspects) ⇒ Répondre à la question posée en s'appuyant sur son travail	⇒ Choisir un sujet ⇒ Etablir un lien entre le sujet choisi et le thème imposé
<b>Information</b>		⇒ Utiliser différents types de sources (pas uniquement internet)	⇒ Rechercher des informations en lien avec le sujet choisi ⇒ Trier l'information selon les aspects à traiter et les questions y afférentes
<b>Rédaction et présentation</b>	⇒ Résumer objectivement une source (par aspect) ⇒ <i>Réaliser la synthèse objective de plusieurs sources (par aspect)</i> ⇒ Maîtrise de la langue ⇒ Intégrer des repères visuels à la présentation de son texte (paragraphe, sous-titres, chapitres, table des matières...) ⇒ Etablir une bibliographie correctement présentée	⇒ Commenter l'information (prendre du recul « on voit que... ») ⇒ <i>Argumenter quant au résultat de la recherche (prendre position « je pense que... »)</i> ⇒ S'appuyer sur une source visuelle (graphique, photo, ...) pour élaborer un commentaire de l'information	⇒ Organiser son travail dans le but d'être compris du lecteur : ordre et hiérarchie des informations, contextes (historique, politique, économique, ...) explicités, établissement d'un glossaire, ... ⇒ Illustrer son propos par des photos, graphiques, ...
<b>Démarche</b>		⇒ Organiser son travail et son temps, respecter les délais ⇒ Dresser le bilan des acquis en termes de savoir-faire ⇒ Prendre du recul par rapport au travail effectué pour expliciter sa démarche (mode d'emploi du TPA) ⇒ Nommer les difficultés rencontrées ⇒ <i>Identifier le moyen de surmonter les obstacles rencontrés</i>	⇒ Dresser le bilan de ce que l'on a acquis en termes de connaissances
<b>Oral</b>	⇒ S'exprimer dans un français correct ⇒ Veiller à sa gestuelle (expression non verbale)	⇒ <i>Défendre son travail et ses prises de position</i>	⇒ Restituer oralement sa problématique et le résultat de sa recherche, de manière auto-suffisante (de manière à être compris par quelqu'un n'ayant pas lu le travail)

## Fin de formation – Formations en trois et quatre ans

---

Niveau taxonomique 6 :

### Evaluer

Porter un jugement sur la valeur de quelque chose en se basant sur ses connaissances, ses méthodes et ses valeurs afin de proposer un produit nouveau entier, selon un but précis et des protocoles établis.

### Démarche de travail :

a. Le travail autour de la recherche d'emploi et des possibilités de formation ultérieure

Les personnes en formation arrivant au terme de leur contrat d'apprentissage vont être confrontées à la recherche d'un emploi à court ou moyen terme. Une préparation à cette phase de la vie professionnelle a lieu en formation initiale.

b. La réalisation d'un bilan de la formation

Il est intéressant, pour les personnes en formation arrivant au terme de leur parcours, de réaliser un bilan de celui-ci. L'objectif de la démarche est triple :

- Favoriser, par l'identification et l'explicitation des compétences que le bilan suppose, une prise de conscience de ses acquis.
- Travailler au transfert des compétences acquises. Dans une optique qualitative, toute formation assure que les acquis puissent être transférés dans des contextes autres que celui de la formation. Au travers de la démarche de bilan, des liens peuvent être établis avec les réalités personnelle, professionnelle et sociale des personnes en formation et la capacité de transfert peut être entraînée.
- Cibler ce qui n'a pas été acquis durant la formation et donc d'y remédier.

c. La préparation à l'examen

Un travail de préparation à l'examen final est réalisé durant ce semestre.

# Procédure d'évaluation

## La pondération de la Culture Générale dans le CFC

Le poids de la Culture Générale dans l'obtention du CFC varie en fonction des professions et selon les différentes ordonnances de formation qui en spécifie la pondération.

Conformément à l'**article 8** alinéa 2 de l'OCMCG, un minimum de 20 % est garanti à la pondération de la Culture Générale dans l'obtention du CFC.

## Le calcul de la note de Culture Générale

Conformément à l'**article 8** de l'OCMCG, la note de Culture Générale est la moyenne arithmétique, arrondie à la première décimale, des trois composantes que sont la note d'école, la note du travail personnel d'approfondissement (TPA) et la note de l'examen final.

## La note d'école

L'**article 9** de l'OCMCG définit la note d'école comme la moyenne arithmétique à la demie de l'évaluation durant toute la formation des différents domaines composant l'enseignement de la Culture Générale, tout en laissant la liberté aux Plans d'Etude par Pôle de réglementer la forme et la fréquence de cette évaluation.

A Genève, le choix est de standardiser la procédure selon les directives suivantes :

- a. Chacun des semestres de formation, excepté celui consacré à la réalisation du Travail Personnel d'approfondissement, donne lieu à une note Langue & Communication et à une note Société. Chacune de ces notes sont calculées sur la base d'au moins trois travaux distincts. Ces notes sont arrondies au demi-point.
- b. Lors de chaque semestre, les deux domaines Langue & Communication et Société sont évalués régulièrement. La transversalité des deux domaines dans l'enseignement exige un traitement identique dans l'évaluation ; c'est pourquoi ces deux domaines sont aussi souvent que possible évalués conjointement, c'est-à-dire sur la base d'une même production. Par ailleurs, une place importante est attribuée à l'évaluation des processus, autant d'apprentissage que de réalisation d'une tâche. Autant que faire se peut, des formes d'auto-évaluation sont mises en œuvre, notamment dans le domaine Langue & Communication.
- c. La note d'école correspond à la moyenne arithmétique arrondie à la demie de l'ensemble des notes de semestres de Société et de Langue & Communication.



# Procédure d'évaluation

## Le Travail Personnel d'Approfondissement (TPA)

En conformité avec l'**article 10** de l'OCMCG, le TPA, réalisé lors de l'avant-dernier semestre de formation, donne lieu à une note globale qui tient compte de critères se rapportant aux deux domaines Langue & Communication et Société et également au processus d'élaboration du travail.

Au plan genevois :

- a. Les trois composantes décrites ci-dessus de l'évaluation ont un poids équivalent dans la note globale du TPA.
- b. Le domaine Société est évalué uniquement sur la base du travail écrit ; le domaine Langue & Communication de même que le processus d'élaboration du TPA le sont sur la base du travail écrit et de sa défense orale.
- c. Les différents critères d'évaluation, établis sur la base du descriptif des TPA dans le chapitre précédent, sont fournis aux personnes en formation dès le début du travail.

Conformément à l'**alinéa 4 de l'article 10** de l'OCMCG, lorsqu'une personne en formation ne rend pas son TPA, elle ne peut pas se présenter à l'examen final. Le canton de Genève décide que le TPA peut-être remis jusqu'à une semaine après la date de rendu mentionnée dans l'échéancier distribué à la personne en formation. Passé ce moment et sans excuse fondée, le travail est refusé.

Les conditions pour qu'une production personnelle soit considérée comme un TPA et par conséquent recevable sont connues des personnes en formation dès le début de leur travail. *Ces conditions restent à définir.*

## L'examen final

En adéquation avec l'**article 11** de l'OCMCG, l'examen final a lieu lors du dernier semestre de formation. Le but de cette évaluation est de vérifier l'atteinte des objectifs de l'ensemble de la formation en Culture Générale.

En outre, selon l'**alinéa 5 de l'article 11** de l'OCMCG, si une personne en formation ne se présente pas à l'examen sans une excuse fondée ou n'est pas admise à celui-ci parce qu'elle n'a pas rendu son TPA, alors la qualification exigée pour l'achèvement de la formation dans le domaine de la Culture Générale n'est pas remplie et doit par conséquent être répétée. Les modalités de cette répétition sont fixées, à la page suivante, en conformité avec les dispositions de l'**article 13** de l'OCMCG.

Dans les différents pôles de formation, l'examen final est une évaluation certificative qui vérifie :

- Des savoir-faire travaillés lors de l'entier de la formation choisis parmi ceux proposés dans le fundamentum et sélectionnés de manière équilibrée dans chacun des semestres.
- Des notions étudiées lors de la dernière année de formation
- La maîtrise des niveaux de langue attendus à la fin de la formation.

Les domaines Langue & Communication et Société ont un poids équivalent dans cette évaluation.

Les examens sont rédigés par pôles et différenciés en fonction de la durée d'apprentissage. Ils peuvent être écrits ou oraux ; cette modalité doit cependant être la même pour l'ensemble des pôles de formation. Les savoir-faire testés et le niveau de langue à démontrer sont définis cantonalement.

Un référentiel de compétences sur ce qui peut être testé lors de l'examen de même qu'un descriptif des modalités de cette évaluation sont fournis aux personnes en formation au début du dernier semestre.

## Procédure d'évaluation

### L'interruption de la formation en maturité professionnelle

L'article 12 de l'OCMCG règle les différents cas de personnes en formation interrompant la maturité professionnelle pour rejoindre la filière CFC. Leur intégration se fait de la manière suivante :

- a. Lorsque l'interruption a lieu avant la dernière année de formation, la personne en formation rejoint la filière CFC et doit passer toute la procédure de qualification. La composante « note d'école » de la note finale de Culture Générale se définit sur la période durant laquelle la personne en formation a suivi cet enseignement.
- b. Lorsque l'interruption a lieu durant la dernière année de formation, il n'y a pas de note d'école dans la note finale de Culture Générale. La note du travail de projet interdisciplinaire compte comme note de TPA. Si elle fait défaut, seule compte la note de l'examen final.

### Les répétitions

Lorsqu'une personne en formation doit répéter la procédure de qualification, l'article 13 de l'OCMCG prévoit l'alternative suivante :

- a. La personne en formation ne fréquente plus l'école ou la fréquente durant une période inférieure à l'année scolaire. Dans ce cas, elle repasse l'examen final dont la note se combine avec celles du TPA déjà effectué et la note d'école obtenue auparavant.
- b. La personne en formation répète l'enseignement de la Culture Générale durant au moins une année scolaire. Dans ce cas, seules les nouvelles notes comptent pour le calcul de la note d'école.

Le choix de l'alternative revient à la direction du pôle de formation concerné.

### Les dispenses

Trois cas de dispenses sont prévus par l'article 14 de l'OCMCG :

- a. La personne en formation a un titre considéré par l'OFPC comme équivalent en matière de Culture Générale. Dans ce cas, la dispense de cet enseignement est totale et fait l'objet d'une mention dans le bulletin de notes.
- b. La personne en formation ne possède pas de titre équivalent mais désire se présenter à la procédure de qualification. Dans ce cas, la dispense est partielle et la personne en formation effectue le TPA et passe l'examen final. Ce cas de figure se divise en deux possibilités :
  - La personne en formation fait partie du dispositif Qualifications + de l'OFPC et suit le parcours de formation qui lui a été assigné ;
  - La personne en formation est au bénéfice d'un contrat d'apprentissage et est en provenance d'autres formations du secondaire 2. Le canton de Genève met en place une procédure visant à reconnaître les acquis de ces personnes et aboutissant à une dispense partielle de l'enseignement en Culture Générale.
- c. La personne en formation a obtenu une attestation fédérale suite à une formation professionnelle initiale en deux ans et désire continuer son parcours pour obtenir un CFC. Dans ce cas, la dispense est partielle et équivalente à 120 heures d'enseignement de Culture Générale.

L'article 12 alinéa 3 de l'OCMCG prévoit encore une dispense totale de la branche Culture Générale pour quiconque suit l'enseignement de maturité professionnelle, examens y compris. Dans ce cas, une mention est mise dans le bulletin de notes.

### Les procédures de recours

Les procédures de recours peuvent porter sur le travail personnel d'approfondissement ou sur l'examen. Ces procédures sont à mettre sur pied conjointement avec l'établissement des différentes procédures de l'assurance qualité, parallèlement à l'élaboration des PEP.

# Assurance Qualité

*L'article 5 de l'OCMCG demande aux cantons de veiller à la qualité des PEP et à instaurer une assurance qualité, notamment pour la procédure de qualification.*

## La définition et les finalités de l'Assurance Qualité

Par *assurance qualité* est entendu un ensemble de procédures permettant d'adapter la prestation de formation de Culture Générale dans l'optique d'en améliorer l'efficacité et de la placer le mieux possible en adéquation entre les besoins diagnostiqués et les objectifs que cet enseignement se fixe.

Le but de cette démarche est d'adapter au mieux l'offre de formation aux finalités et objectifs fixés dans le PEc CG, soit à :

- a. Adapter de manière continue la prestation de formation en Culture Générale en fonction des besoins et définir des remédiations en regard des dysfonctionnements constatés.
- b. Adapter, tout en assurant une équivalence au niveau cantonal, la prestation Culture Générale à chacun des domaines concernés.
- c. Définir la prestation de formation et développer des outils de communication présentant de manière univoque ce qui est réalisé et attendu.

Dans cette perspective, le canton de Genève, propose la mise en place d'une procédure visant à :

- Rédiger un Plan d'Etude cantonal (PEc) par le groupe de travail GT2b de DIP-Pôles en consultation avec les différents acteurs de l'enseignement de la Culture Générale
- Créer un Plan d'Etude pour chacun des Pôles de formation (PEP) sur la base du PEc
- Déléguer la rédaction de chacun des 6 PEP à des groupes d'enseignants spécialistes des domaines Langue & Communication et Société, de même qu'à un représentant de l'enseignement professionnel du pôle concerné
- Instaurer une procédure de validation des PEP par le groupe de référence cantonal de Culture Générale GT2b
- Diffuser les PEP à l'ensemble des maîtres concernés
- Vérifier l'application et l'applicabilité des PEP, notamment par l'identification et la proposition de formations continues favorisant la mise en œuvre des PEP
- Instaurer les lieux et les modalités de concertations permettant aux échéances l'évolution des textes de référence que sont les PEP et /ou le PEc CG.

Pour ce faire, le canton institue l'échéance suivante :

La première échéance de révision totale pour un point de situation se situe en 2010 pour les formations en 3 ans et 2011 pour les formations en 4 ans (PEc CG). Au niveau des PEP, rédigés en vue d'une mise en œuvre à la rentrée 2007, ces évaluations seront annuelles. Elles donneront lieu le cas échéant à des adaptations progressives jusqu'en 2010, respectivement 2011.

# Assurance Qualité

## Les domaines assurés et leurs rôles

Au niveau cantonal, deux documents encadrent la formation en matière de Culture Générale. Ce sont donc ces documents qu'il convient d'observer et de transformer dans l'optique d'une plus grande efficacité de la prestation offerte.

### a. Le Plan d'Etude cantonal

Le PEc CG se doit d'appliquer les directives des documents fédéraux, ce qui signifie que :

- Il pose le cadre de l'application du PEC
- Il définit des niveaux de langues compatibles avec le CER
- Il décrit la forme de la procédure de qualification
- Il effectue une différenciation des durées d'apprentissage
- Il respecte l'esprit transdisciplinaire et formule des recommandations pédagogique-didactiques
- Il appelle la mise en place d'une assurance qualité

En outre, le PEc est garant de l'équivalence de l'enseignement de la Culture Générale entre les différents pôles de formation professionnelle initiale. A cette fin, le fundamentum défini dans le PEc doit être respecté dans les PEP et dans la pratique enseignante.

Il est à noter que le PEc CG est rédigé par des répondants administratifs et des répondants enseignants spécialistes des différents domaines de formation, au fait du PEC 96, ce qui les rend sensibles à l'évolution induite par le PEC 06. Ils sont en outre chacun représentatifs d'un des pôles de formation, ce qui permet de tenir compte des différentes sensibilités et des différents besoins de ces derniers. Cet état de fait est un premier pas vers la qualité de l'enseignement que le canton se propose de garantir.

### b. Les Plans d'Etudes par Pôle

Les PEP opérationnalisent le PEc CG et servent de guide aux enseignants pour organiser leurs cours. Au sein de chacun des pôles, ils sont fédérateurs et garantissent la continuité des pratiques d'une classe à l'autre et d'un degré à l'autre s'agissant de l'enseignement de Culture Générale. Les enseignants doivent trouver dans les PEP tous les renseignements nécessaires à un travail dans cette optique.

# Assurance Qualité

## Conditions de validation des PEP

Pour remplir leur rôle, les PEP doivent :

- Reprendre la forme et le contenu du Plan d'Etude cantonal et les compléter par année et semestre
- Définir pour chaque année et chaque semestre les thèmes et les contenus d'enseignement

A chacun des semestres est assigné au minimum un thème permettant à l'enseignant de développer une problématique. Chacun des thèmes doit être défini par une idée directrice qui le justifie et qui détermine le choix des aspects tout en assurant la combinaison entre les domaines Langue & Communication et Société. Un thème par année est laissé au choix des enseignants, pour autant qu'ils se mettent d'accord au sein du degré concerné sur les différents éléments devant le composer et que la durée d'étude du thème n'excède pas huit semaines.

- Intégrer obligatoirement tous les objectifs Société du PEC (cf. annexe 4)

La description de chacun des thèmes énonce les objectifs du domaine Société opérationnalisés pendant l'étude du thème ainsi que les compétences méthodologiques, linguistiques, personnelles et sociales nécessaires à leur atteinte. Les différents objectifs sont obligatoires et doivent être mesurables.

- Etablir une progression dans les différents domaines favorisant la réussite de la formation en Culture Générale
- Expliciter et rendre mesurables les objectifs du CER
- Définir un fundamentum au niveau des contenus

Un certain nombre de contenus d'enseignement à aborder pendant l'étude d'un thème sont définis et constituent ainsi un fundamentum, laissant une part large à la créativité didactique et méthodologique des enseignants

- Indiquer de manière lisible les liens établis avec les professions inscrites dans les pôles auquel chacun des PEP est destiné. Les PEP déterminent les conditions-cadre de collaboration entre enseignement de Culture Générale et enseignement des branches professionnelles. Ils explicitent la complémentarité entre la Culture Générale et le domaine professionnel concerné

De manière générale, les collaborations se font sur la base de projets ou d'objectifs de formation communs et doivent avoir un intérêt pour toutes les parties concernées.

- Définir la procédure de qualification. Conformément à la section 3 de l'OCMCG, le PEc définit les principes de la procédure de qualification en matière de Culture Générale pour le canton de Genève. Chacun des PEP la reprend et l'explique en fonction des pratiques en vigueur au sein du pôle auquel le PEP est destiné
- Identifier et déterminer les démarches mises en œuvre dans le pôle pour garantir la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage de Culture Générale

Le PEP fixe, dans la mesure du possible, les stratégies de remédiations qui pourraient être envisagées cas échéant.

## Répartition des tâches

La mise en place du PEC 06 et de l'OCMCG à Genève s'organise par l'intermédiaire des groupes de référence suivants:

- Un groupe de travail 2b (GT2b)

Dans le cadre du projet DIP-POLES, la commission cantonale de Culture Générale s'est restructurée en groupe de travail composé de représentants des maîtres et de représentants des directions. Placé sous la présidence de la direction générale de l'enseignement secondaire post-obligatoire, le groupe comprend un représentant de Culture Générale par pôle. Mandaté pour élaborer le plan d'étude cantonal, le groupe a également pour mission la validation des Plan d'étude par pôle et la mise en place d'une procédure d'équivalence pour la procédure de qualification de la Culture Générale.

- Un coordinateur de Culture Générale

Membre du groupe de travail et rédacteur pour le groupe du Plan d'Etude cantonal, le coordinateur a pour mission d'accompagner les équipes rédactrices des PEP et d'organiser les formations estimées nécessaires à la mise en application des PEP. Il est également responsable de la mise sur pied de l'assurance qualité. Le coordinateur assure enfin le lien avec les coordinations romandes et suisses.

- Des répondants de pôle pour l'enseignement de Culture Générale

Le répondant est l'interlocuteur privilégié du groupe de rédaction des PEP au sein du groupe faitier. Il est responsable de la constitution des groupes de rédaction, de la planification du travail ainsi que du travail d'écriture du PEP pour le pôle dont il répond.

- Les groupes de rédaction des PEP

Sur la base d'un mandat et d'un échéancier défini par le groupe de travail faitier, les maîtres de Culture Générale participent à la rédaction des PEP au sein de l'un ou l'autre des groupes représentant les six pôles de formation. Chacun de ces six groupes de rédaction est composé de la manière suivante :

- Un/une répondant/e de pôle
- Un/une spécialiste Société
- Un/une spécialiste Langue & Communication
- Un/une représentant/e des branches professionnelles

Dans un premier temps les groupes rédigent les programmes d'enseignement sur la base des critères définis dans le PEc, de manière à permettre l'entrée en vigueur des différents PEP pour les classes qui commenceront leur formation initiale à la rentrée 2007.

Les PEP seront évalués et mis à jour en fonction des expériences sur une volée de trois, respectivement quatre ans en fonction de la durée des formations concernées, soit jusqu'en 2010, respectivement 2011 (cf. mandat).

## Elaboration du Plan d'Etude cantonal

La réalisation du PEc est le fait du groupe de travail 2b de DIP-Pôles. Ce groupe est composé des personnes suivantes :

Chantal Andenmatten	Directrice du Service Enseignement et Formation – DGPO <i>Présidence du groupe</i>
François Hernot	Directeur-adjoint au CEPTA Délégué genevois au groupe-conseil PEC ECG de la CRFP
Jean-François Fénies	Doyen – CEPL
Marianne Matthey	Doyenne - EAA
Sandra Mayor	Doyenne – CEPTA
François Antille	Enseignant au CEPTA et au CEFOPS Coordinateur cantonal CG  Rédacteur du PEc
Stéphane Cruchaud	Enseignant au CEPTA Représentant de l'AMEP
Mirella Bonito Kastawa	Enseignante au CEFOPS et au CEPTA
Patrizio Vitali	Maître principal – CEPTA Enseignant au CEFOPS
Bernard Sauvain	Enseignant au CEPTA et à l'EET Représentant de l'AGEEP

## **Annexes**

**Annexe 1** : Démarches de travail et actions y afférentes

**Annexe 2** : Savoir-faire à développer par semestre

**Annexe 3** : Niveaux de langue en fonction du Cadre Européen de Référence (CER)

**Annexe 4** : Objectifs Société du PEC

**Annexe 5** : Taxonomie des apprentissages de type cognitif (Bloom, 1956)



## Annexe 1 - Démarche de travail et actions y afférentes

Étapes	Démarches de travail	Verbes d'actions
<b>Le transfert de compétences</b>	La personne en formation distingue et nomme les facteurs déterminants d'une situation donnée et, sur cette base, choisit parmi un panel d'outils préalablement étudiés celui/ceux qui lui semble le/les plus adéquats et le/les utilise correctement dans le but déduire une évolution plausible à cette situation. En outre, elle explique sa démarche de travail.	Comprendre, distinguer, nommer, appliquer, transférer, déduire, expliquer, expliciter
<b>La prise de distance</b>	La personne en formation identifie les facteurs essentiels d'une problématique donnée, distingue les éléments qui lui sont liés (conséquences, éléments dépendants, facteurs d'influence) et les ordonne, ce qui signifie les classer dans des catégories qui ont été définies par elle-même. Sur cette base, elle compare et confronte ces éléments pour prendre position.	Identifier, décrire, nommer, expliquer, reformuler, résumer, différencier, classer, comparer, confronter, conclure
<b>La recherche et la synthèse</b>	La personne en formation identifie une situation problématique, s'interroge sur les causes de celle-ci et recherche de la documentation sur le sujet. Sur cette base, elle est capable définir les orientations des différents discours qu'elle trouvera, distinguant de la sorte les différents acteurs concernés ainsi que leurs intérêts et stratégies. Elle se fait sa propre opinion qu'elle expose et défend.	Identifier, définir, rechercher, expliquer, évaluer, distinguer, reformuler, lier, ordonner, démontrer, synthétiser, argumenter
<b>La problématisation</b>	La personne en formation identifie et met en évidence un phénomène récurrent dans plusieurs situations distinctes. Elle recherche des causes à ces phénomènes et développe à partir de ses connaissances des hypothèses pouvant les expliquer. Elle vérifie ses hypothèses sur d'autres situations et les valide ou les invalide suivant les cas. La personne en formation justifie sa démarche de travail et défend ses hypothèses.	Identifier, décomposer, comparer, tirer des conséquences, émettre des hypothèses, synthétiser, vérifier, justifier, argumenter
<b>La résolution de problèmes</b>	La personne en formation identifie un phénomène sociétal et distingue les différents facteurs qui lui sont liés. Elle identifie les liens qui unissent ces facteurs au phénomène étudié et juge de leur influence réciproque. Cela lui permet de modéliser le phénomène et d'émettre des hypothèses quant à l'évolution de celui-ci en fonction de celle des facteurs identifiés.	Différencier, classer, identifier les liens, émettre des hypothèses, intégrer des variables, synthétiser, évaluer, analyser, négocier, choisir, argumenter

## Annexe 2 – Savoir-faire à développer par semestre

	Semestre 2 – Transfert de compétences	Semestre 3 – Prise de distance	Semestre 4 – Recherche et synthèse	Semestre 5 - Problématisation	Semestre 6 (formations 4 ans) – Résolution de problèmes
<b>Acquisition d'informations</b>	Lire, comprendre et résumer un texte informatif court (environ 500 mots) sur un sujet connu	Résumer un discours explicatif / informatif oral et/ou visuel sur un sujet connu  Résumer sous la forme de notes graphiques dites « logiques » un article de journal du type reportage sur un sujet sur lequel la personne en formation a déjà des connaissances	Rechercher sur internet ou dans une bibliothèque ou auprès d'experts des sources pertinentes sur un sujet et les classer  Choisir et utiliser des sources: pertinence, citations, légendes, bibliographie	Résumer en catégorisant les éléments d'une situation ou d'un phénomène, sous la forme, par exemple, de schémas heuristiques, poster informatif, etc.  Rechercher de manière autonome des informations précises sur internet, en bibliothèque, auprès d'experts ou de toutes autres sources valables	Résumer des informations sur un phénomène sous forme de notes modulaires sur la base de plusieurs sources différentes
<b>Traitement de l'information</b>	Mettre en évidence des mots-clés dans un corpus de textes type articles de quotidiens locaux concernant des sujets sur lesquels la personne en formation a déjà des connaissances  Déduire une prise de position sur une situation donnée en fonction de facteurs connus (courant politique / idéologique, textes de loi, mouvement culturel / religieux, etc.)	Construire et utiliser des tableaux à double entrée à partir d'informations sur un sujet dont la personne en formation a déjà des connaissances  Rédiger une table des matières	Reformuler des informations sur une situation donnée selon une grille d'analyse (par exemple : acteurs / intérêts / stratégie)  Elaborer, sur la base d'une situation donnée, une question (pas forcément argumentative) permettant de lancer une recherche sur les causes de celle-ci  Etablir un commentaire à partir d'une information graphique	Problématiser un phénomène sociétal, soit se poser une / des questions sur son fonctionnement et développer des hypothèses de réponse en fonction de connaissances acquises au cours de la formation	Utiliser en situation les connaissances acquises lors de la formation dans chacun des aspects société (sont considérées comme connaissances acquises les contenus obligatoires définis par chacun des PEP)  Définir au préalable sa méthode de travail, s'y tenir et la justifier
<b>Production d'informations</b>	Rédiger un texte explicatif simple (environ 200 mots)  Produire un texte narratif en respectant les règles d'un genre littéraire et en ayant au préalable défini le contenu de chacune des étapes du schéma narratif	Produire des textes explicatifs/informatifs structurés selon une méthode logique / hiérarchisée (1, 1.1, 1.1.1, 2, ...)  Intégrer un paragraphe argumentatif comme conclusion à un texte explicatif  Rédiger un texte introductif présentant la structure et les intentions d'un texte	Rédiger une série de courts textes explicatifs permettant de comprendre un sujet dans sa globalité en vue d'une présentation publique (exposition ou exposé)  Produire un texte argumentatif structuré dans lequel la personne en formation prend position sur un sujet problématique qui lui est connu	Rédiger une synthèse d'informations sur la base de plusieurs sources différentes  Rédiger un texte d'opinion (manifeste, lettre de lecteurs, défense, etc.) en puisant ses arguments dans des sources valides	Présenter un phénomène sociétal sous une forme graphique symbolique permettant d'en comprendre facilement la complexité
<b>Oral</b>	Raconter oralement une histoire	Participer à des débats d'idées en respectant les règles du genre	S'exercer à la présentation orale informative / explicative sur un sujet préalablement travaillé (communication verbale et non-verbale)	Présenter les objectifs de son travail en expliquant et justifiant la démarche adoptée  Défendre oralement son travail face à des contradicteurs	Présenter et justifier oralement ses opinions sur la base de faits réels

### Annexe 3 - Niveaux de langues en fonction du Cadre européen de référence – 1/3

	<b>A2+</b>	<b>B1</b>	<b>B1+</b>	<b>B2</b>	<b>B2+</b>
<b>Compétences productives</b>	<p>Ecrire des messages simples et courts de manière autonome</p> <p>Utiliser une série de phrases ou d'expressions pour décrire en termes simples, mais relativement en détail, un sujet connu</p> <p>Communiquer lors de tâches simples et habituelles en vue de leur bonne réalisation</p>	<p>Ecrire des textes simples et cohérents sur des sujets connus ou qui intéressent la personne en formation</p> <p>S'exprimer clairement et de manière simple sur un sujet connu</p> <p>Donner brièvement les raisons et explication de ses choix, opinions, projets</p> <p>Raconter une histoire, l'intrigue d'un film ou d'un livre et exprimer ses réactions</p>	<p>Ecrire des textes cohérents et structurés sur des sujets travaillés</p> <p>S'exprimer clairement et de manière simple en toutes circonstances</p> <p>Donner les raisons et explications de ses choix, opinions, projets et les défendre</p> <p>Raconter une histoire, l'intrigue d'un film ou d'un livre et exprimer ses réactions en les liant à des passages et / ou à des connaissances travaillées en cours</p>	<p>Ecrire un essai ou un rapport dans lequel intervient de l'argumentation</p> <p>S'exprimer spontanément avec aisance, clairement et en détail sur un sujet connu</p> <p>Ecrire des textes mettant en valeur la propre interprétation de la personne en formation d'un événement ou d'une expérience</p> <p>Exprimer son opinion et la défendre lors d'un exposé ou d'une conversation</p>	<p>Ecrire un essai ou un rapport dans lequel intervient de l'argumentation reprenant et faisant converger d'autres discours pour faciliter le développement du sien propre</p> <p>S'exprimer spontanément avec aisance, clairement et en détail sur un sujet connu</p> <p>Ecrire des textes mettant en valeur la propre interprétation de la personne en formation d'un événement ou d'une expérience et défendre cette interprétation face à d'autres possibles</p> <p>Exprimer son opinion et la défendre lors d'un exposé ou d'une conversation, tout en reprenant et faisant converger d'autres discours pour faciliter le développement du sien propre et / ou faire avancer la conversation</p>

Le CER définissant pas concrètement les niveaux intermédiaires (A2+, B1+ et B2+), mais donnant uniquement des indications sur l'élévation desdits niveaux, les définitions de ceux-ci sont le fait des rédacteurs sur la base de ces indications.

### Annexe 3 - Niveaux de langues en fonction du Cadre européen de référence – 2/3

	<b>A2+</b>	<b>B1</b>	<b>B1+</b>	<b>B2</b>	<b>B2+</b>
<b>Compétences réceptives</b>	<p>Comprendre un discours simple sur le plan de la forme</p> <p>Trouver une information particulière prévisible dans des sources de diverses formes</p> <p>Lire des textes courts et de niveau standard</p>	<p>Comprendre les points essentiels sur un sujet connu, lorsqu'un langage clair et standard est utilisé</p> <p>Comprendre l'essentiel d'émissions radiophoniques ou télévisuelles sur l'actualité ou des sujets qui intéressent la personne en formation</p> <p>Comprendre des textes rédigés dans une langue courante</p>	<p>Comprendre les points essentiels sur un sujet d'actualité ou sociétal, lorsqu'un langage clair et standard est utilisé</p> <p>Comprendre l'essentiel d'émissions radiophoniques ou télévisuelles standards, quel que soit le sujet</p> <p>Comprendre des textes rédigés dans une langue courante quel que soit le sujet ou dans un langage spécialisé lorsque le sujet est en lien avec un contenu étudié</p>	<p>Comprendre des conférences ou discours longs, suivre une argumentation complexe sur un sujet connu</p> <p>Comprendre les émissions radiophoniques ou télévisuelles sur l'actualité</p> <p>Lire des articles ou rapports adoptant un point de vue complexe sur des questions contemporaines</p> <p>Comprendre un roman</p>	<p>Comprendre des conférences ou discours longs, suivre une argumentation complexe sur un sujet connu et se l'approprier</p> <p>Comprendre les émissions radiophoniques ou télévisuelles sur l'actualité et utiliser des éléments de ces dernières pour défendre ses opinions</p> <p>Lire des articles ou rapports adoptant un point de vue complexe sur des questions contemporaines et en dégager la structure</p> <p>Comprendre un roman et l'interpréter</p>

Le CER définissant pas concrètement les niveaux intermédiaires (A2+, B1+ et B2+), mais donnant uniquement des indications sur l'élévation desdits niveaux, les définitions de ceux-ci sont le fait des rédacteurs sur la base de ces indications.

### Annexe 3 - Niveaux de langues en fonction du Cadre européen de référence – 3/3

	<b>A2+</b>	<b>B1</b>	<b>B1+</b>	<b>B2</b>	<b>B2+</b>
<b>Compétences normatives</b>	Relier des groupes de mots avec des connecteurs simples en vue d'en faire un discours cohérent	Respecter le schéma narratif lorsque la personne en formation raconte / rédige une histoire	Respecter le schéma narratif lorsque la personne en formation raconte / rédige une histoire	S'exprimer de façon claire, fluide et bien structurée, tant oralement que par écrit	S'exprimer de façon claire, fluide et bien structurée, tant oralement que par écrit
		Préparer une intervention orale en tenant compte de ce que connaît le public	Préparer une intervention orale en tenant compte de ce que connaît le public (contenu) et adapter son discours en fonction de cela (forme)	Utiliser diverses expressions appropriées pour introduire son propos avec fluidité pour prendre la parole ou pour gagner du temps afin de réfléchir sans perdre la parole	Utiliser diverses expressions appropriées, en lien avec les propos des interlocuteurs précédents, pour introduire son propos avec fluidité pour prendre la parole ou pour gagner du temps afin de réfléchir sans perdre la parole
	Posséder un vocabulaire permettant la réalisation des tâches quotidiennes	Trouver des synonymes et des périphrases pour se faire comprendre sur des sujets connus	Trouver des synonymes et des périphrases pour se faire comprendre, même lorsque les interlocuteurs ne connaissent pas le sujet	Posséder un vocabulaire étendu permettant de combler une lacune par une périphrase	Posséder un vocabulaire étendu permettant de combler une lacune par une périphrase, même lorsque celle-ci recouvre un domaine abstrait
	Faire répéter ou reformuler lorsqu'un discours n'est pas suffisamment clair	Reformuler une information ou demander à son interlocuteur de le faire lorsque le discours est trop ardu	Reformuler une information ou demander à son interlocuteur de le faire lorsque le discours est trop ardu	Reformuler son discours lorsqu'il est mal compris ou lorsque la formulation induit des ambiguïtés	Reformuler son discours lorsqu'il est mal compris ou lorsque la formulation induit des ambiguïtés

Le CER définissant pas concrètement les niveaux intermédiaires (A2+, B1+ et B2+), mais donnant uniquement des indications sur l'élévation desdits niveaux, les définitions de ceux-ci sont le fait des rédacteurs sur la base de ces indications.

#### Annexe 4 – Les objectifs Société du Plan d’Etudes Cadre de Culture Générale – 1/4

Aspects	Objectifs	Concrètement
<b>Culture</b>	Étudier l'influence des formes d'expression culturelle	Les personnes en formation prennent conscience d'un monde imprégné d'art et d'esthétique, et de la diversité des moyens d'expression culturelle. Elles reconnaissent les manifestations de la culture de masse et l'impact de celles-ci sur leur environnement.
	Exploiter des thèmes autour de la vie	Dans leur réflexion sur la culture, les personnes en formation abordent et approfondissent les thèmes fondamentaux de l'existence. Elles les étudient aussi bien dans leur propre culture que dans celles qui leur sont étrangères
	Mener un dialogue sur l'art et la réalité	Confrontées à des œuvres d'art, les personnes en formation perçoivent leurs propres sensations et réactions, y découvrent des possibilités d'expression et élargissent leurs représentations de la réalité par le dialogue avec autrui.
	Élargir ses propres capacités d'expression et de création	Les personnes en formation, prenant conscience de leurs propres capacités artistiques et expressives, travaillent à les renforcer.
<b>Droit</b>	Appréhender la logique juridique	Les personnes en formation saisissent le fonctionnement et les mécanismes des institutions et des instruments juridiques propres à notre société. Elles déterminent leur influence sur celle-ci et raisonnent selon cette logique pour appréhender leur propre univers.
	Analyser les normes juridiques	Les personnes en formation reconnaissent les règles juridiques importantes pour la société. Elles identifient les valeurs et les logiques sous-jacentes à ces règles et jugent de la pertinence de ces dernières pour la société dans laquelle elles vivent, notamment dans une perspective historique.
	Développer sa réflexion à partir d'informations juridiques	Les personnes en formation identifient, recueillent et interprètent les informations juridiques pertinentes dans des situations conflictuelles. Elles développent leur argumentation pour apprécier le cas et déterminent si le recours à un spécialiste est nécessaire
	Appliquer des normes juridiques	Dans des situations importantes sur le plan juridique, les personnes en formation font la différence entre les intérêts des uns et des autres afin de déceler à qui et comment profite l'application du droit. Elles ont recours aux normes juridiques pour protéger leurs intérêts et trouver des solutions socialement acceptables aux conflits en présence.

#### Annexe 4 – Les objectifs Société du Plan d’Etudes Cadre de Culture Générale – 2/4

Aspects	Objectifs	Concrètement
<b>Ecologie</b>	Évaluer la problématique écologique	Dans leur contexte personnel, professionnel et social, les personnes en formation analysent leur propre comportement et évaluent les répercussions des interventions humaines sur le milieu naturel, notamment sous l’angle du développement durable.
	Formuler des solutions écologiques	Dans leur contexte personnel, professionnel et social, les personnes en formation formulent des solutions pour une utilisation « écologique » de l’énergie, des matières premières, de l’eau, de l’air ou du sol et reconnaissent qu’un comportement écologique, à défaut d’améliorer la qualité de leur environnement, en freine la péjoration.
	Élaborer des scénarios de développement durable	Dans leur relation avec l’environnement et les ressources naturelles, les personnes en formation analysent des modèles de comportements individuels et collectifs sur la base d’exemples concrets relatifs à la consommation ou à la mobilité. Elles élaborent des scénarios de développement durable sur les plans individuel et collectif.
<b>Economie</b>	Être une consommatrice ou un consommateur avisé	En tant que consommatrices et consommateurs appelés à tenir compte de leurs ressources limitées, les personnes en formation font des choix pour satisfaire leurs besoins. Elles recourent aux instruments appropriés pour gérer leur vie de manière responsable en lien avec les moyens financiers dont elles disposent.
	Analyser les rôles respectifs face aux différents partenaires	Les personnes en formation examinent les interactions entre les divers agents économiques, analysent leur situation économique et savent défendre leurs intérêts dans leurs différents rôles (travailleurs, locataires, contribuables, etc.).
	Comprendre son entreprise dans l’économie globale	Les personnes en formation analysent les attentes des différents groupes de pression face à l’entreprise, ainsi que les conflits d’intérêts qui en résultent. Elles apprécient les conséquences des développements économiques dans leur branche professionnelle, leur entreprise et sur leur propre personnalité.
	Évaluer les développements économiques	À l’aide d’exemples concrets, les personnes en formation analysent le problème économique fondamental que constitue la raréfaction des ressources disponibles. Elles en évaluent les conséquences à plusieurs niveaux : formation des prix, mécanismes du marché, action de l’État ou dépendances et interdépendances sur le plan international.

### Annexe 4 – Les objectifs Société du Plan d’Etudes Cadre de Culture Générale – 3/4

Aspects	Objectifs	Concrètement
<b>Ethique</b>	Vérifier la moralité de l'action	En situations sociales, les personnes en formation agissent avec empathie et prennent en compte d'autres perspectives. Elles distinguent leurs propres intuitions morales de celles d'autrui ; elles soumettent les décisions prises et les façons d'agir dans des situations nouvelles et inconnues au crible de principes éthiques.
	Décider dans des conflits de valeurs	Dans leur contexte personnel, professionnel et social, les personnes en formation savent relever le défi de situations où sont menacées l'intégrité et la dignité humaine et où l'environnement naturel est en péril. Elles répondent de leurs actes pour elles-mêmes, pour autrui et en vue de la conservation du milieu naturel.
	Négocier et défendre des décisions morales	Les personnes en formation participent activement à la négociation et à la défense de décisions morales. Elles confrontent leurs propres représentations à celles de la morale traditionnelle. Elles savent aussi partager leurs convictions morales et les développer par une argumentation au contact de personnes disposant d'autres convictions et principes éthiques.
<b>Identité &amp; Socialisation</b>	Comprendre l'équilibre entre autonomie personnelle et appartenance au groupe social	Dans leur recherche d'une vie intense, de reconnaissance et d'appartenance à un groupe social, les personnes en formation explorent et développent leur personnalité en tenant compte de leur santé physique et psychique, des besoins légitimes d'autrui sur une base de respect mutuel.
	Définir des choix personnels de vie et les mettre en discussion	Dans leur propre existence, ainsi que dans les contextes professionnel et social, les personnes en formation repèrent des espaces identitaires, y opèrent des choix personnels aptes à renforcer leur rôle de femme ou d'homme dans la société, et les mettent en discussion par la comparaison avec d'autres choix possibles.
	Identifier d'autres styles de vie et les accepter	Les personnes en formation savent distinguer d'autres réalités culturelles, dans un environnement où l'on doit tenir compte du droit d'autrui à la différence et du respect des droits fondamentaux de chacun. Elles reconnaissent l'existence de ces autres réalités culturelles et les évaluent avec ouverture et tolérance, en fonction de leur propre style de vie.



#### Annexe 4 – Les objectifs Société du Plan d’Etudes Cadre de Culture Générale – 4/4

Aspects	Objectifs	Concrètement
<b>Politique</b>	Analyser des questions et des problèmes politiques	Les personnes en formation analysent les questions et les thèmes politiques actuels ; elles décèlent les intérêts des protagonistes et identifient leurs valeurs, ainsi que les stratégies mises en œuvre pour les faire valoir. Elles comparent ces stratégies et apprécient leur efficacité.
	Acquérir des valeurs et développer des opinions politiques	Les personnes en formation prennent conscience de leurs propres valeurs politiques et des choix de société sociopolitiques qu’elles impliquent. Elles développent leur comportement politique au contact des valeurs et des opinions politiques d’autrui, dont elles sont capables de cerner la personnalité dans un contexte politique donné. Par cette réflexion, elles construisent leur échelle de valeurs dans leur propre cadre de réflexion politique.
	Participer à la vie politique	Les personnes en formation connaissent les trois niveaux de la politique suisse (communes, cantons, Confédération), dans le cadre européen, puis international. Elles discernent les possibilités qui leur sont offertes de participer activement à la vie politique. Face à un enjeu politique, les personnes en formation sont capables d’élaborer une stratégie pertinente pour défendre leurs intérêts dans une optique citoyenne.
	Echanger des opinions politiques	Par leur connaissance des milieux institutionnels (associatifs et politiques), les personnes en formation sont en mesure d’exercer leurs droits civiques et de participer à d’autres manifestations politiques, marquant ainsi leur intérêt à la vie de la communauté.
<b>Technologie</b>	Analyser l’influence des technologies	Les personnes en formation analysent l’influence des technologies sur leur contexte personnel, professionnel et social et en apprécient les effets.
	Évaluer les chances et les risques	Les personnes en formation évaluent les chances, les risques et les limites des réalisations techniques dans leur contexte personnel, professionnel et social.
	Recourir aux technologies de l’information et de la communication	Les personnes en formation réfléchissent en particulier aux répercussions des technologies de l’information et de la communication et s’efforcent d’utiliser judicieusement les instruments correspondants.

## Annexe 5 – Taxonomie des apprentissages de type cognitif (Bloom, 1956)

	<b>Processus demandé</b>	<b>Verbes d'action</b> (comportements de type cognitif éventuellement demandés aux étudiants)		
<b>6</b> <b>Evaluation</b>	Porter un jugement sur la valeur de quelque chose en se basant sur ses connaissances, ses méthodes et ses valeurs afin de proposer un produit nouveau entier, selon un but précis et des protocoles établis.	Apprécier Argumenter Choisir Conclure Critiquer	Défendre Estimer Évaluer Juger (à l'aide de critères)	Justifier Prédire Recadrer
<b>5</b> <b>Synthèse</b>	Mettre en application un ensemble de connaissances et d'habiletés afin de créer un objet nouveau, cohérent et original.	Adapter Anticiper Arranger Assembler Catégoriser Collaborer Collecter Combiner Communiquer Composer Concevoir Construire	Créer Désigner Développer Discuter Écrire Exposer Formuler Incorporer Intégrer Mettre en place Modeler Modifier	Négocier Organiser Planifier Préparer Proposer Schématiser Soutenir Structurer Substituer Synthétiser Valider
<b>4</b> <b>Analyse</b>	Morceler ou découper un objet ou de l'information selon ses parties, les examiner (tout en tentant de les comprendre ou d'en comprendre le fonctionnement ou la structure) en isolant les causes, en faisant des inférences, afin de pouvoir généraliser.	Analyser Choisir Cibler Comparer Critiquer Découper Déduire Délimiter Différencier Discriminer Disséquer Distinguer	Examiner Expérimenter Faire corréler Faire des diagrammes Faire ressortir (un point fort, un point faible; l'essentiel; les contours, les grandes lignes) Illustrer Inférer	Limiter Mettre en priorité Morceler Noter Organiser Questionner Reconnaître (admettre) Répartir Séparer Subdiviser Tester
<b>3</b> <b>Application</b>	Utiliser les connaissances antérieures acquises (dont les règles de procédure) dans de nouvelles situations pour tenter de résoudre, de meilleure façon ou de façon univoque, des problèmes.	Acter Administrer Appliquer Assembler Calculer Catégoriser Classer Collaborer Colliger Contraster Contrôler Découvrir Dessiner	Déterminer Employer Établir Faire des chartes Formuler Fournir Gérer Implanter Inclure Informer Instruire Jouer	Manipuler Mettre en pratique Modifier Montrer Opérer Participer Préparer Produire Proportionner Résoudre Traiter Utiliser
<b>2</b> <b>Compréhension</b>	Se saisir de la nature et du sens des connaissances ou des mécanismes.	Citer Classer Comparer Convertir Démontrer Différencier Dire en ses propres mots	Discuter Donner des exemples Expliquer Exprimer Faire un sommaire Faire une analogie	Généraliser Interpréter Paraphraser Prédire Prévoir Reconnaître
<b>1</b> <b>Connaissance</b>	Savoir retransmettre ou reproduire avec justesse toute information, connaissance ou procédure préalablement acquise (donc, ce n'est pas le mécanisme de l'acquisition des connaissances, mais le fait de les avoir acquises pour pouvoir les restituer).	Arranger Associer Décrire Définir Dupliquer Enregistrer Énumérer	Étiqueter Identifier Indiquer Lister Localiser Mémoriser Nommer	Ordonner Rappeler Reconnaître Répéter Reproduire Résumer Sélectionner

© CEFES 2004 (Source : [http://www.cefes.umontreal.ca/Guides\\_tutoriels/Plan\\_cours/doc/taxonomie-cognitif.pdf](http://www.cefes.umontreal.ca/Guides_tutoriels/Plan_cours/doc/taxonomie-cognitif.pdf))